



Les Victoires du Paysage 2024

PAR VALHOR





SOMMAIRE



Les Victoires du Paysage 2024

PAR VALHOR

ÉDITORIAL	4
LE CONCOURS DES VICTOIRES DU PAYSAGE 2024	6
LE JURY	8
LE PALMARÈS 2024	9
LES LAURÉATS 2024	
Grand Prix du jury	13
Maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux	19
Patrimoine	77
Entreprises	81
Jardins de particuliers	95
Mention et prix spéciaux du jury	103
LES NOMINÉS 2024	114
LES MÉTIERS DU PAYSAGE	128
ORGANISATION	129
PARTENAIRES	130
RÉPERTOIRE	134



© Sylvain Barthelemy

Neuvième édition des Victoires du Paysage (déjà !) et un palmarès qui se révèle, à l'image des huit précédents, toujours représentatif de l'évolution des pratiques professionnelles et des commandes publiques et privées en matière de paysage.

La plupart des aménagements, issus de la première sélection sur dossiers puis les lauréats, abordent selon leur typologie quatre grandes thématiques récurrentes du paysagisme contemporain : la gestion de l'eau, la réduction des îlots de chaleur, la valorisation des milieux naturels et la rénovation urbaine.

Cette nouvelle édition s'illustre particulièrement par l'essor de commandes jusque-là confidentielles – posant à terme la question d'ouvrir de nouvelles catégories. Par exemple, les cours d'école (trois dossiers présentés), tous lauréats, témoignent du succès de cette nouvelle approche de la cour entre jardin et lieu de récréation ; on soulignera au passage la politique conduite par la municipalité de Lille pour engager la transformation de l'ensemble de ses cours d'école. Autre catégorie de projets : les cimetières – quatre, au total, dans la sélection finale, tous de grande qualité, semblent marquer la volonté des grandes métropoles (Orléans, Montpellier...) et même d'une petite commune, de se saisir du sujet pour faire de ces « équipements » publics de vrais parcs paysagers associant dimension symbolique et prise en compte de l'écologie.

Plusieurs réalisations, dans la catégorie Parcs et jardins ou Espace à dominante naturelle, portent une réflexion autant qu'une expérimentation sur l'évolution de la palette végétale. Au domaine de Capitoul, à Narbonne, dans un cadre paysager entièrement recomposé avec le milieu environnant fait de vignes, de pinèdes et de garrigues, le paysagiste James Basson et le pépiniériste Olivier Filippi inventent une garrigue du futur en s'appuyant sur les plantes locales mêlées à d'autres venues du versant sud de la Méditerranée, mieux adaptées à des déficits hydriques saisonniers de plus en plus longs. À la Fondation Luma à Arles, le parc conçu par le paysagiste Bas Smets est entièrement structuré par l'eau : à travers le choix d'une palette végétale et des modes de gestion adaptés aux conditions de sécheresse, mais aussi à partir d'une gestion rationnelle et économe de la ressource – toute l'eau des bâtiments est récupérée et stockée pour l'arrosage – ouvrant là une nouvelle page d'histoire de la maîtrise de l'eau dans le paysage provençal de La Crau. Ce parc, conçu sur le plateau très minéral d'une ancienne friche industrielle, propose également un ensemble de microclimats et d'expositions qui composent avec le vent (mistral) et le soleil, qu'il faille s'en protéger – l'hiver pour le vent, l'été pour le soleil – ou au contraire compter, notamment l'été pour se rafraîchir et se mettre à l'ombre.

Enfin, la plupart des projets, nous l'avons perçu à travers les visites, reflètent une parfaite implication des différents acteurs, des maîtres d'ouvrage aux maîtres d'œuvre, sans oublier les entreprises, les pépiniéristes et les citoyens parfois.

Ce 9^e palmarès, grâce à son niveau de qualité et d'innovation, incarne bien un investissement constant des maîtrises d'ouvrage, ici honorées, dans l'aménagement de l'espace public et du territoire, en plein accord avec la Convention européenne du paysage, liant la qualité du cadre de vie à celle des paysages.

Michel AUDOUY

Président des Victoires du Paysage 2024



© DR

Cette année encore, les Victoires du Paysage récompensent des projets publics ou privés de grande qualité, montrant le volontarisme de ceux qui s'engagent pour l'embellissement et la beauté des paysages. La promotion de ces actions n'est pas déconnectée des enjeux d'aujourd'hui, alors que le changement climatique s'accélère de plus en plus et que la protection de l'environnement devient une priorité pour la majorité des Français. En février 2024, un sondage de l'Observatoire national du cadre de vie montre que la présence de la nature est le 4^e élément le plus important du cadre de vie des habitants.

Cela nous engage tous à agir concrètement pour la renaturation et l'amélioration du cadre de vie dans nos petites et moyennes villes. Concernant le programme « Action cœur de ville », sa deuxième phase démarrée en 2023 laisse une grande place aux questions environnementales, grâce à une attention particulière portée aux sujets de sobriété foncière, de renaturation des espaces publics ou encore d'aide aux projets liés à la transition énergétique.

Quant au programme « Petites villes de demain », celui-ci a toujours laissé une part importante à la renaturation des espaces, puisqu'elle contribue à l'amélioration des conditions de vie des habitants, et donc de leur revitalisation.

La direction des programmes ACV et PVD, portée par l'ANCT, se félicite de cette collaboration avec VAL'HOR, qui permet de mettre en valeur les plus belles réalisations des villes de nos programmes et de présenter des projets inspirants pour les autres communes.

Les Victoires du Paysage sont l'occasion de saluer l'engagement et le travail des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour l'embellissement de nos territoires. Je pense aux horticulteurs, aux paysagistes, aux pépiniéristes, ainsi qu'aux maîtres d'œuvre et d'ouvrage qui portent ces projets, de la conception à la réalisation. Je tiens également à saluer les élus des communes qui se sont engagés dans la voie de la renaturation, qui se sont appropriés les enjeux d'aujourd'hui et de demain, mais aussi les maîtres d'ouvrage privés dont l'implication est également à saluer.

Les lauréats de cette édition prouvent une nouvelle fois tout le savoir-faire et la diversité de nos territoires. La valorisation des berges de l'Aisne à Soissons en est un merveilleux exemple. Il y a moins de 10 ans, ces berges étaient désertifiées, en proie aux friches industrielles et à la bétonisation caractéristique de l'architecture urbaine des décennies précédentes. Avec l'aide du programme « Action cœur de ville », la commune a réussi à transformer ce quartier en un espace de promenade et de détente, le béton a laissé place aux arbres et les friches industrielles à des logements neufs.

Un autre exemple inspirant parmi tant d'autres : à Saint-Gildas-des-Bois, l'aménagement de la place centrale offre désormais un espace apaisé et convivial, et valorise un riche patrimoine historique composé de la mairie et de l'abbatiale.

Je félicite les lauréats pour le travail accompli : la valorisation de nos paysages et des espaces publics renaturés contribue indéniablement à améliorer l'attractivité des villes et la qualité de vie de leurs habitants.

Dominique CONSEILLE

Directrice des programmes « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain »

LE CONCOURS

Après plusieurs étés caniculaires ou des épisodes pluvieux violents, les aménagements paysagers, les infrastructures vertes ou le recours à des solutions fondées sur la nature pour construire s'imposent comme la voie à suivre pour bâtir la ville ou la réparer. Les apports de ces aménagements en matière de réduction des îlots de chaleur urbaine, de meilleure gestion de l'eau, de préservation de la biodiversité sont démontrés. Ils permettent aussi de revitaliser des quartiers, de repenser les connexions sur les territoires, d'améliorer le bien-être, le cadre de vie et de travail et de favoriser le lien social.

Ces bénéfices sont obtenus grâce à des projets mis en œuvre par des professionnels sous l'impulsion de maîtres d'ouvrage. **Les Victoires du Paysage, véritable distinction de la filière paysage, ont pour vocation de les récompenser, en mettant en exergue leurs actions publiques ou entrepreneuriales, tout en témoignant du savoir-faire des professionnels du végétal.** Le concours a pour principales missions de sensibiliser les élus, les chefs d'entreprise et les particuliers à la démarche paysagère et de les inciter à prendre en compte le végétal dans leurs projets d'aménagement ou de construction.

Ce concours se distingue par trois principes fondamentaux, qui en font la spécificité.

1- Un concours unique révélateur de réussites récompensant les collectivités, les entreprises et les particuliers. Car c'est bien le client qui, par sa volonté d'un projet et par sa commande, génère l'activité de la filière. Dans son ouvrage consacré à André Le Nôtre, Portrait d'un homme heureux, Erik Orsenna écrit : « *Sans commanditaire, l'œuvre du jardinier demeure dans les cartons. Pour devenir réalité, le rêve a besoin d'espace et d'argent. Plus qu'aucun art, celui des jardins dépend d'un bon vouloir, allié à de gros et durables moyens* ». Pouvions-nous trouver meilleur argumentaire pour étayer la philosophie des Victoires du Paysage ?

2- Une action collective. Les professionnels à l'origine de ce concours agissent dans le cadre d'une interprofession qui finance l'intégralité de cette action avec des fonds professionnels et collectifs. Cette indépendance permet d'éviter toute démarche corporatiste ou commerciale. Les professionnels sont bénévoles. Trois métiers se retrouvent unis dans cette action : les paysagistes concepteurs, qui élaborent les projets ; les pépiniéristes, qui fournissent les végétaux ; les entrepreneurs, qui réalisent les travaux.

3- Une aventure humaine au cours de laquelle les sites sont visités. Après une sélection sur dossier, les sites sont visités par des groupes de représentants des trois métiers, auxquels se joignent des journalistes de la presse professionnelle. Rien de tel pour apprécier « l'esprit du lieu » et se faire une juste opinion de la qualité de l'espace paysage.

LE CONCOURS 2024 EN QUELQUES MOTS

POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLIC OU PRIVÉ – DES AMÉNAGEMENTS ACHÉVÉS ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2019 ET LE 31 DÉCEMBRE 2022 ET RÉALISÉS PAR UN OU PLUSIEURS PAYSAGISTES CONCEPTEURS, ENTREPRENEURS DU PAYSAGE ET PÉPINIÉRISTES – 74 NOMMÉS POUR LES VISITES – 44 LAURÉATS DISTINGUÉS PAR LE GRAND JURY LE 1^{ER} OCTOBRE 2024.

www.lesvictoiresdupaysage.com



Les Victoires du Paysage 2024

PAR VALHOR

Depuis 2008, les Victoires du Paysage récompensent
les plus beaux aménagements paysagers de France

467 projets
nommés

640 professionnels
valorisés

289 maîtres d'ouvrage
récompensés

196 collectivités territoriales
ou SEM primées

Une communauté de plus de

10 000 personnes sur
les réseaux sociaux

www.lesvictoiresdupaysage.com

LE JURY

Le concours est possible grâce à l'implication des professionnels qui se rendent disponibles bénévolement pour les jurys en salle et les visites sur le terrain. Ont participé aux visites et/ou aux séances du jury des Victoires du Paysage 2024 :

- CATHERINE MULLER, présidente de VALHOR
- MICHEL AUDOUY, secrétaire général de VALHOR et président des Victoires du Paysage, paysagiste concepteur

Ces jurys sont composés de professionnels du paysage — paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, producteurs de végétaux —, de représentants de VALHOR et de ses partenaires, de journalistes, et d'organisations professionnelles ou publiques en lien avec le monde du paysage.

- JEAN-MARC AURAY
- ARNAUD BARAY
- MARIE-ANGÉLIQUE BARALLE
- THIBAUT BEAUTÉ
- ISABELLE BETBEDER
- AXEL BIGOT
- JEROME BLIN
- EMMANUEL BONNETOT
- AUREORE BONNIGAL
- BÉNÉDICTE BOUDASSOU
- EMMANUELLE BOUGAULT
- JEAN-MARC BOUILLON
- VÉRONIQUE BRUN
- ANGÉLIQUE BUREL
- CÉLINE CADET
- PATRICK CECCHI
- LAURENT CHÂTELAIN
- DOMINIQUE CONSILLE
- AMINETOU CIRÉ
- SÉVERINE CLÉDAT
- CLAIRE COPPENS
- STÉPHANE COTHET
- ROMUALD COUSIN
- CÉDRIC DADA
- PIERRE DARMET
- GEOFFREY DAVIAU
- RODOLPHE DEBRUILLE
- BERNARD DELAS
- DANIELLE DELIGNY
- THIERRY DISSON
- THIBAUT DOUDAINE
- MATHILDE DUPERRET
- DOMINIQUE DURAND
- NICOLAS ESCLAPEZ
- PASCAL FAYOLLE
- PASCAL FLANCART
- OLIVIER FOUCHÉ
- GILLES GAROS
- ERIC GERMAIN
- ROBIN GOUTTARD
- SERGE GROSS
- JEAN-PIERRE GUENEAU
- MICKAËL GUILLET
- MÉLISSA HÉGO
- DENIS HENNEGUEZ
- CLÉMENTINE JOLLY
- PIERRE JOURCIN
- PAULINE KAJL
- MIREILLE KHATTAR
- NICOLAS LANTERI
- MICHEL LE BORGNE
- HERVÉ LE ROY
- YANNICK LEGRAND
- NICOLAS LEROY
- MARTINE LESAGE
- MARIE LEVAUX
- SYLVIE LIGNY
- CHRISTIAN MAILLARD
- SÉBASTIEN MAIRE
- ANNE MARCHAND
- MAX MARTIN
- MIKAËL MERCIER
- PASCALE MERCIER
- MARTINE MEUNIER
- GILLES MIETTE
- LAURENT MIGUET
- NATHALIE MORAND
- DAVID MOREL
- THIERRY MULLER
- PHILOMÈNE PAGÈS
- PATRICE PARASSOLS
- GUILLAUME PETIT
- SYLVIE PIGOT
- VINCENT PIVETEAU
- JEAN PLANES
- CATHERINE POULIQUEN
- MARIE-ALINE PREVOST
- NICOLAS PRIEUR
- GILLES RAVOT
- CLAUDE RAUX
- FRANÇOIS RIEUSSEC
- LAURENT RIDIER
- JEAN-LUC RIPOCHE
- PHILIPPE SEGUELA
- JACQUES SOIGNON
- CHRISTOPHE SONNENDRUCKER
- GWENOLA STÉPHAN
- RÉMI SUBLET
- FRÉDÉRIC TRIFILIO
- CHRISTIAN TRUNZER
- EDITH VALLET
- JEAN-MARC VASSE
- ARTHUR VAUTIER
- BRUNO DE VIVES
- CLÉMENT YVON

LE PALMARÈS 2024

Les Victoires du Paysage 2024 récompensent 44 lauréats : 35 collectivités, 6 entreprises et 3 particuliers.

GRAND PRIX DU JURY

SCI Ateliers d'Arles Immobilier, co-maîtrise d'ouvrage : ville d'Arles (13) – Parc des Ateliers – LUMA Arles 15

ESPACE PUBLIC URBAIN – VILLE ET VILLAGE DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

OR	Commune de Vic-la-Gardiole (34) – Valorisation des espaces publics historiques 21
ARGENT	Ville de Dammartin-en-Serve (78) – Aménagement du centre-bourg 23
BRONZE	Commune de Cazouls-lès-Béziers (34) – Place des Cent Quarante 25

ESPACE PUBLIC URBAIN – VILLE DE PLUS DE 10 000 HABITANTS ET MÉTROPOLE

OR	Métropole de Lyon (69) – Les jardins de Pré Gaudry 27
ARGENT	Ville d'Évreux (27) – Aménagement de la place Sepmanville 29
BRONZE	Ville de Pamiers (09) – Découverte du canal – Cours Rambaud 31

ESPACE PUBLIC URBAIN – CIMETIÈRE

OR	Montpellier Méditerranée Métropole (MO) en co-maîtrise d'ouvrage avec SA3M Groupe ALMETED (MO délégué) (34) – Cimetière métropolitain de Montpellier 33
ARGENT	Commune de Les Haies (69) – Extension du cimetière de la commune en cimetière paysager 35
BRONZE	Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart – Création d'un cimetière paysager intercommunal du bois Bailleul pour Grand Paris Sud (Bondoufle, 91) 37

PARC ET JARDIN – PARC

OR	Ville de Reims (51) – Réaménagement des promenades de Reims – & PRIX DU PUBLIC 39
ARGENT	Ville de Pantin (93) – Parc Diderot 41
BRONZE	Département de la Sarthe (72) – Extension du parc Victor Hugo – Le Mans 43

PARC ET JARDIN – JARDIN

OR	Mairie de Lille (59) – Cours-jardins à Lille.....	45
ARGENT	Ville de Triel-sur-Seine (78) – Cour d'école René Pion.....	47
BRONZE	Engie, en partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine – Cour îlot vert du collège Pompidou (Courbevoie, 92).....	49

AMÉNAGEMENT DE QUARTIER – NOUVEAU QUARTIER OU ÉCOQUARTIER

OR	Territoires & Développement mandaté par Rennes-Métropole (35) – Jardins de Cleunay et Maisons dans les Bois (ZAC La Courrouze).....	51
ARGENT	SERM – Société d'Équipement de la région montpelliéraine (34) – Quartier de Roque Fraïsse à Saint-Jean-de-Védas.....	53
BRONZE	Ville de Bordeaux (33) – Aménagement paysager du parc du quartier Grand Parc.....	55

AMÉNAGEMENT DE QUARTIER – QUARTIER DE LOGEMENTS SOCIAUX, REQUALIFICATION DE QUARTIER

OR	Ville de Vélizy-Villacoublay (78) – Aménagement de la ZAC Louvois.....	57
ARGENT	Ville de Pau (64) – Parc Noulibos et les Jardins du quartier Saragosse.....	59
BRONZE	GrandLyon Habitat (69) – Requalification des espaces extérieurs des cours du musée urbain Tony Garnier.....	61
BRONZE	Paris Habitat (75) – Square Salamandre.....	63

EX AEUO

ESPACES À DOMINANTE NATURELLE

OR	Mairie de Saint-Maurice de Navacelles, maîtrise d'ouvrage déléguée : communauté de communes du Lodévois et Larzac (34) – Valorisation du Cirque de Navacelles – Grand site de France.....	65
ARGENT	Métropole Toulon Provence Méditerranée (83) – Reconquête de l'isthme de la Tour fondue.....	67
BRONZE	Commune de Sarzeau (56) – Aménagement et renaturation de la pointe de Penvins.....	69

INFRASTRUCTURES

OR	Le Mans Métropole (72) – Entrée de l'hyper centre-ville du Mans – Secteur Voltaire-Cordelet.....	71
ARGENT	Ville de Bourg-en-Bresse (01) – Requalification du boulevard Édouard Herriot.....	73
BRONZE	Conseil départemental de Haute-Marne (52) – Espaces d'accueil au Château du Grand Jardin à Joinville.....	75

PATRIMOINE

OR Métropole Rouen Normandie (76) – Rouen – Secteur Seine Cathédrale.....	79
--	----

SIÈGES SOCIAUX OU LIEUX D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

OR SAS Constellation Hôtel Martinez – Hyatt (06) – L'Oasis du Martinez, Cannes.....	83
ARGENT Groupe IMA (79) – Requalification du siège social d'IMA, Niort.....	85
BRONZE KDDI France (75) – Le jardin partagé de Léon, Paris.....	87

LOGEMENT ET IMMOBILIER

OR Domaine et Demeure – Les jardins du Château Capitoul, Narbonne (11).....	89
ARGENT SAS Lionheart co-maîtrise d'ouvrage Leroy Merlin France – L'immobilière Leroy Merlin France Grand Parilly, Vénissieux (69).....	91
BRONZE SAS 3B – Les jardins de la COOP, Strasbourg (67).....	93

JARDIN DE PARTICULIER

OR Kevin Caprini – Jardin de la Bergerie, Le Rouret (06).....	97
ARGENT Thomas et Béatrice Defives – Labyrinthe cauchois à la Turgère, Allouville-Bellefosse (76).....	99
BRONZE Thierry Kain-Lacombe – Jardin méditerranéen de Cabrières d'Avignon (84).....	101

PRIX SPÉCIAUX

PRIX SPÉCIAL « ACTION CŒUR DE VILLE » > Ville de Soissons (02) – Berges de l'Aisne en traversée urbaine.....	105
PRIX PETITES VILLES DE DEMAIN > Commune de Saint-Gildas-des-Bois (44) Place centrale mairie-abbatiale-fruitier.....	107
MENTION SPÉCIALE « EXPÉRIMENTATION » > Ville de Haussimont (51) Aménagement de la Promenade de Champagne et du parc des Latitudes.....	109
PRIX SPÉCIAL DU JURY « ZONE D'ACTIVITÉS » > Territoires Rennes (35) Parc d'activités du Chêne Morand à Cesson-Sévigné.....	111
PRIX SPÉCIAL « PATRIMOINE ET TRANSMISSION DES SAVOIRS » > Ville d'Arc-et-Senans (25) Un « Cercle immense » à la Saline royale d'Arc-et-Senans.....	113



GRAND PRIX



Parc des Ateliers LUMA Arles

SCI Ateliers d'Arles Immobilier – Co-maîtrise d'ouvrage : ville d'Arles (13)

Transformer une plateforme stérile en un parc luxuriant adapté à la crise climatique en cours et à venir

Situé à proximité du centre historique d'Arles, le parc des Ateliers s'inscrit sur une plateforme horizontale large de six hectares et qui se caractérisait à l'origine par une ambiance désertique et hostile, dépourvue de toute végétation et exposée aux vents hivernaux ou au soleil estival. Les principes de conception et les différents partenariats ont permis de développer un projet résilient qui s'adresse aux enjeux du XXI^e siècle.

Espace ouvert à tous publics, le parc des Ateliers fait l'éloge de la diversité paysagère de la région en y évoquant la Camargue, la Crau et les Alpilles. L'étang et les quelque quatre-vingt mille arbres, arbustes et sous-arbrisseaux permettent ainsi de rafraîchir l'atmosphère et offrent les conditions favorables pour l'installation d'insectes, d'oiseaux, de batraciens et de chauve-souris. Le travail sur la topographie tenant compte du rôle du vent, l'ingénierie hydraulique et l'étude des strates du sol conduisant à création de réserves d'eau de ruissellement intégrées sont des gages de l'autonomie à terme du parc en matière de gestion du manque d'eau.

Véritable expérimentation, le parc des Ateliers peut être perçu comme un laboratoire où la vie, les usages et les lieux sont en constante évolution. La collaboration avec un institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes (Tour du Valat) et un bureau d'études spécialisé dans l'irrigation et le suivi agronomique (Urbasens)

démontre tout l'intérêt d'une approche transdisciplinaire de l'aménagement paysager. Outre sa résilience aux changements climatiques, ce projet audacieux est exemplaire en matière de requalification des espaces délaissés et des friches industrielles.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : SCI Ateliers d'Arles Immobilier

COMAÎTRISE D'OUVRAGE : ville d'Arles

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Bureau Bas Smets

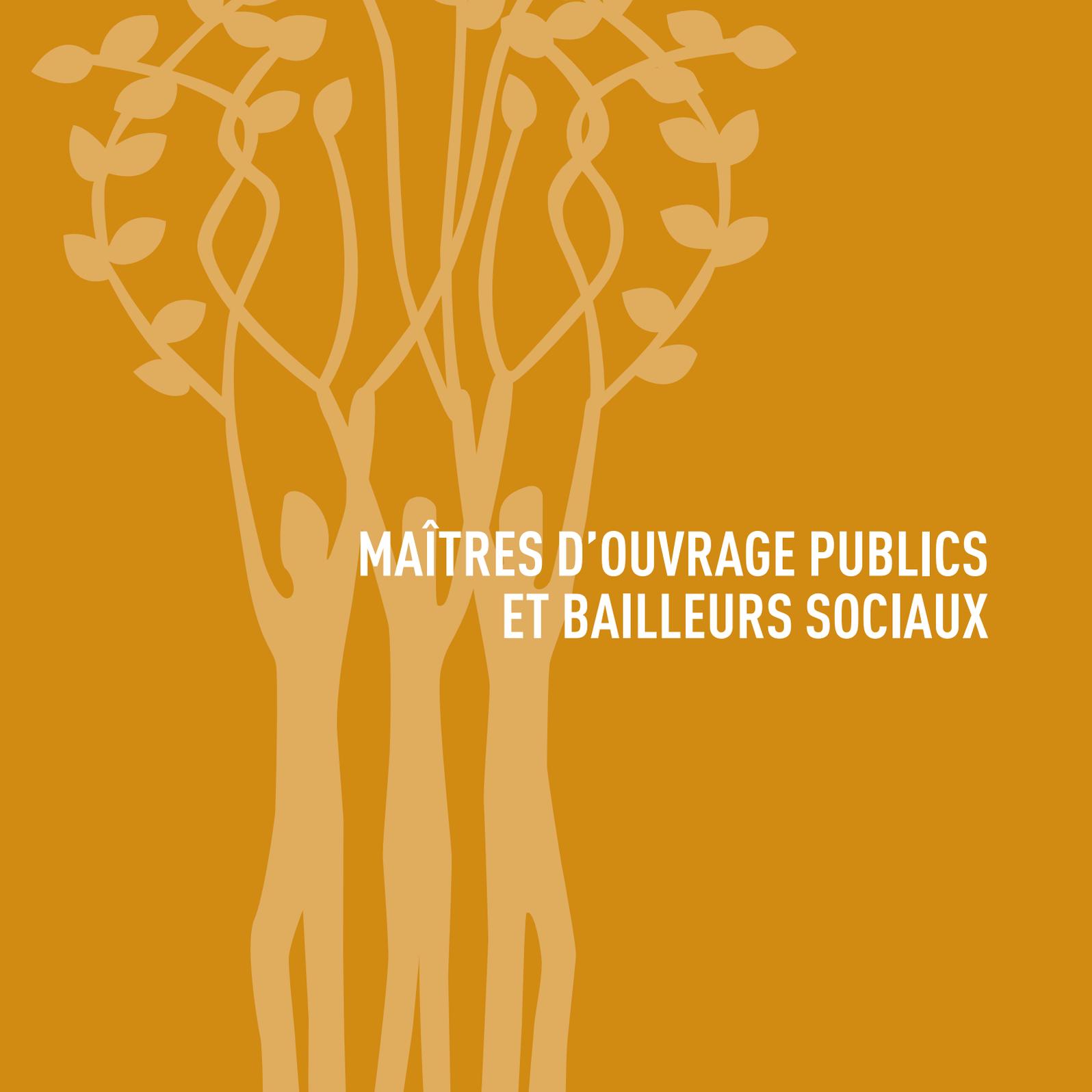
ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Général Environnement Réalisation – SAS PEC

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Rouy – Pépinières Filippi – Margheriti Pianta

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juin 2021





A stylized, light-colored tree graphic is positioned on the left side of the page. The tree has several vertical trunks that branch out into a canopy of leaves. The leaves are simple, rounded shapes. The entire graphic is rendered in a light beige or cream color against a solid orange background.

**MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS
ET BAILLEURS SOCIAUX**



Valorisation des espaces publics historiques

Commune de Vic-la-Gardiole (34)

Redonner vie aux espaces publics d'un centre de village patrimonial sur le littoral méditerranéen

Le projet d'espace public de Vic-la-Gardiole est une prouesse pour une commune de cette taille. Il témoigne d'un courage politique et d'une prise de conscience de l'importance des espaces extérieurs comme lieu de vie en collectivité et pas uniquement comme un espace fonctionnel.

Ce projet ciblé sur le centre historique valorise le patrimoine du village grâce au végétal : ses monuments (église, remparts), son tissu moyenâgeux (ruelles, placettes), son paysage (création d'un belvédère sur le paysage lointain) sont requalifiés par des plantations. Il a également emporté en grande partie l'adhésion des riverains en les concertant pour les aménagements de leurs seuils déterminants pour donner au village une ambiance végétale cohérente et agréable. Des solutions faciles de végétalisation et d'accès à des points d'eau partagés contribuent à cet engouement. Le projet a radicalement changé les modes de vie dans le centre avec la disparition des voitures, l'apparition du végétal, des chaises devant les maisons et des promeneurs. Cette requalification a entraîné des demandes de réhabilitation des logements qui étaient très dégradés (remises, garages...), et le retour de touristes dans le cœur de village. La réhabilitation des espaces publics s'est orientée vers un nettoyage des espaces pour souligner le potentiel des lieux, une désimperméabilisation des sols pour la création d'un écrin de verdure autour du village et une requalification complète des sols.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : commune de Vic-la-Gardiole

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Atelier Sites

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : PSP PÉPINIÈRE SPORT ET PAYSAGE

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Rouy – Pépinières Ruiz – Margheriti Pianta

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : avril 2022





Aménagement du centre-bourg

Ville de Dammartin-en-Serve (78)

Transformer une place parking en un lieu convivial pour valoriser le village et affirmer son identité

L'espace public étant le lieu où naît le lien social, il était nécessaire de transformer ce parking en un lieu convivial pour redynamiser le centre-bourg.

La requalification du cœur de village s'appuie sur le « génie du lieu » et sur une certaine tradition : les allées de tilleuls et une strate arbustive basse composée de saules évocateurs de l'eau et de la vallée de la Vaucouleurs. Un petit parvis en pente douce signifie le statut de la mairie et permet l'accès aux personnes à mobilité réduite ; l'accès à l'église a également été aménagé et des jeux pour enfants ont été installés. Des ateliers participatifs ont été organisés avec les habitants et l'école de la commune pour la plantation de plantes aromatiques dans le Jardin des simples situé derrière l'église.

L'aménagement a ainsi permis de fédérer les bâtiments qui la bordent et lui redonner son statut de centre-ville (mairie, église, commerces), de hiérarchiser les flux voitures et de faire la part belle aux piétons et aux cyclistes, d'améliorer l'accessibilité et de réimplanter du végétal. La place ainsi transformée donne une image valorisante du village et affirme son identité.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Dammartin-en-Serve

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Métropole Architecture
Paysage (MAP)

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Pinson Paysage

PÉPINIÉRISTES : Jardin Services Végétaux

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juin 2019



Place-des-Cent-Quarante

Commune de Cazouls-lès-Béziers (34)

Aménager une nouvelle place ouverte sur le centre ancien du village

Le projet d'aménagement de la Place-des-Cent-Quarante s'inscrit dans la continuité d'une politique de mise en valeur et de requalification du centre ancien de la commune.

La nouvelle Place-des-Cent-Quarante de Cazouls-lès-Béziers est un projet « d'ouverture et de restitution » qui prône une grande simplicité dans son dessin. Il tire profit de la topographie existante pour proposer à la nouvelle place une configuration spatiale riche, offrant des vues et des ambiances différenciées, tout en conservant une forte unité. L'écriture architecturale et urbaine du projet est fortement marquée par l'utilisation de la pierre naturelle qui donne son unité au projet. Afin d'établir un équilibre avec la présence minérale et de créer des ambiances protégées agréables, le projet propose une présence végétale affirmée. Plusieurs ensembles d'arbres de hautes tiges structurent l'espace au-devant des façades rénovées, en bordure de la place publique et sur l'ancien Plo del Castel. Ces sujets font office de protection solaire estivale et laissent passer la lumière en hiver. Leurs ombres enrichissent la perception des espaces et rafraîchissent les ambiances. Des massifs arbustifs et des ensembles fleuris occupent les grandes jardinières du belvédère et structurent le jardin du rempart, petit poumon vert du projet propice à la détente.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : commune de Cazouls-lès-Béziers

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Ginjaume – Paysage et architecture

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : BBC Paysage

PÉPINIÉRISTE : Pépinières de Montimas – Pépinières Lepage – Idgreen – Vanucci Piante – If Plant

MANDATAIRE DU PROJET : SARL Passelac – Roques (architecte mandataire)

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : avril 2022



Les jardins de Pré Gaudry

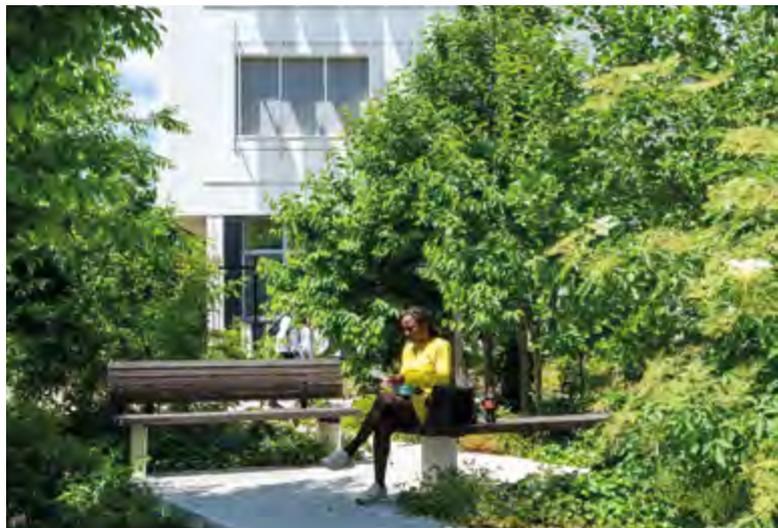
Métropole de Lyon (69)

Aménager une pièce de nature urbaine intense, offrant un véritable îlot de fraîcheur et de nouveaux usages au cœur des quartiers denses environnants

Le projet des jardins de Pré Gaudry transcende la commande initiale d'allée, de gestion des flux et de parvis d'équipement en un véritable jardin : une pièce de nature urbaine intense, entremêlant îlots boisés, grandes pelouses et résille de lieux à vivre, et sortant des fonctions uniques d'accueil des flux et de parvis pour devenir un véritable lieu de pause et de fraîcheur.

Sous une généreuse canopée, le projet optimise ainsi l'espace tenu en démultipliant les ambiances et les supports d'usages. En jouant sur un coefficient élevé d'ombrage, la continuité de la trame brune, la fertilisation in situ des sols et la rétention des eaux, ce jardin offre un véritable îlot de fraîcheur. Ainsi, les précipitations servent directement aux végétaux, plantés dans des fosses continues sur l'intégralité du site, et sont absorbées par les importantes surfaces perméables, et le trop-plein naturel est dirigé vers la grande pelouse, véritable jardin de pluie. Aucun rejet n'est effectué vers le réseau des eaux pluviales.

Les jardins de Pré Gaudry constituent ainsi un véritable laboratoire à ciel ouvert de la renaturation des friches urbaines en îlots de fraîcheur et de biodiversité, à l'heure de l'urgence climatique et de la nécessaire résilience de nos villes.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : métropole de Lyon

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : ILEX paysage + urbanisme

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Terideal

PÉPINIÉRISTE : Cholat Pépinières – Pépinières Damien Vivier

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : novembre 2022



Aménagement de la place Sepmanville

Ville d'Évreux (27)

Aménager un nouveau lieu singulier empreint d'histoire, offrir une nouvelle halte dans le centre-ville et une ouverture sur la rivière

Jusqu'à récemment, la place Sepmanville à Évreux était plate, minérale, banale. Pratique comme peut l'être un parking de 70 places. Des fouilles menées en amont du projet ont permis de dévoiler et de faire remonter à la surface le passé maritime de Mediolanum Aulercorum ainsi qu'une portion de la rivière Iton.

De parking à place-jardin, de rivière busée à torrent urbain, la mue de la place Sepmanville se veut non seulement spectaculaire, mais aussi pédagogique et rafraîchissante. Né d'une stratigraphie qui révèle les composantes militaires et urbaines du Moyen Âge, articulantes architectures et époques au sein d'une géométrie complexe, l'espace est d'abord une place, un lieu à vivre plurifonctionnel, qui anime et « ré-enchanter » le paysage de la reconstruction de l'hypercentre d'Évreux grâce aux promenades plantées et aux berges végétalisées.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville d'Évreux

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : HYL Hanneltel et Yver

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Vallois

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Tortefontaine – Jardin Services Végétaux

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : octobre 2020



Découverte du canal – Cours Rambaud

Ville de Pamiers (09)

Reconquérir un patrimoine historique oublié pour aménager un nouvel espace de promenade et des espaces de détente végétalisés

Le quartier de Loumet est marqué depuis les années 1930 par la présence d'un parking qui est venu recouvrir cette partie du canal historique qui fait l'enceinte de la vieille ville depuis le XIII^{ème} siècle. La découverte du canal est non seulement l'occasion de réouvrir l'espace et de dégager des points de vue sur la cathédrale Saint-Antonin ou l'ancien Évêché, mais aussi d'offrir aux habitants du quartier un meilleur confort l'été avec un nouvel espace de promenade et des espaces de détente végétalisés. La nouvelle esplanade, quant à elle, offre un espace public pouvant accueillir de nouvelles activités de quartiers, telles que des marchés et des événements. Elle accueille les habitants du quartier, mais aussi les habitants de la ville dans son ensemble. Par ailleurs, le point de vue sur le patrimoine bâti de la ville de Pamiers et le positionnement du Cours Rambaud à la croisée du chemin de Compostelle placent les nouveaux aménagements sur le circuit des touristes.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Pamiers

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Atelier Gama

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Clarac et Compagnie

PÉPINIÉRISTE : Pépinières Chauviré

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juin 2022



Cimetière métropolitain de Montpellier

Montpellier Méditerranée Métropole et SA3M Groupe ALMETED
en maîtrise d'ouvrage déléguée (34)

Concevoir un cimetière comme un parc public offrant une variété de parcours dans des atmosphères de sérénité et d'intimité

Répondant au départ au besoin d'un site de recueillement à l'échelle de la métropole, le nouveau projet de cimetière est conçu comme un parc public. Ce nouveau paysage de parc urbain offre une variété de parcours faisant cohabiter les vivants et les morts, dans des atmosphères de sérénité et d'intimité. Un rapport symbolique s'établit avec les éléments naturels que sont les arbres, l'eau, la terre, le ciel et la lumière ; devenant ainsi avec le silence, les matières du projet. Les infrastructures du programme font dialoguer le paysage du cimetière avec le grand paysage environnant. La gageure était de composer avec les contraintes topographiques, géologiques, hydrologiques, mais également culturelles, et de créer des espaces intimes pour le recueillement dans un espace de grande envergure (environ 25 ha). Avec ce nouveau cimetière, la métropole de Montpellier se dote d'un pôle funéraire métropolitain novateur, ouvert à tous, avec une offre de services très complète allant jusqu'à une dimension pédagogique quant à la conception du site et sa composition végétale.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Montpellier Méditerranée Métropole

MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE : SA3M Groupe ALMETED

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Agence Traverses

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : PSP – Pépinière Sport et Paysagec

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Lepage – Pépinières Pilaud – Pépinières Jacquet – Pépinières Ruiz – Margheriti Piante

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juin 2022



Extension du cimetière de la commune en cimetière paysager

Commune Les Haies (69)

Apaiser les visiteurs en leur proposant un cadre naturel et verdoyant pour se reconnecter à la nature et y trouver du réconfort

La petite commune des plateaux du massif du Pilat, Les Haies, domine les collines et s'ouvre sur la vallée du Rhône et les Alpes. Le projet d'extension sur la parcelle située au nord du cimetière actuel s'intègre harmonieusement dans son contexte rural et paysager, en facilitant les connexions visuelles et piétonnes avec le cimetière actuel.

Le cimetière est conçu de manière à être esthétiquement agréable, avec des strates de végétations et un dessin simple favorisant la déambulation des visiteurs tout en préservant la biodiversité locale. Ce lieu de commémoration offre un cadre naturel et paisible pour rendre hommage aux défunts.

En offrant un cadre naturel et verdoyant, les visiteurs se reconnectent à la nature et trouvent du réconfort dans cet environnement apaisant.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : commune de Les Haies

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Atelier du Trèfle

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Chazal

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Daniel Soupe – Pépinières Damien Vivier

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : septembre 2022



Création d'un cimetière paysager intercommunal du Bois Bailleul pour Grand Paris Sud, Bondoufle

Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (91)

Concevoir un cimetière comme un véritable parc paysager

Le cimetière intercommunal du Bois Bailleul est situé sur la commune de Bondoufle.

Conçu comme un véritable parc paysager permettant de repenser le rôle des cimetières à plus grande échelle tout en valorisant la transition paysagère et écologique, il met en avant la question de la valorisation de ce type de programme en tant que support de biodiversité. Il joue un rôle essentiel dans la trame verte urbaine de l'agglomération, en faisant partie du maillage et en participant à l'enrichissement de la biodiversité en ville. Véritable lieu de vie, son aménagement se développe en continuité des aménagements à proximité, comme le parc des Bordes.

La composition des espaces, leur gestion et le choix des installations funéraires permettent l'évolution des usages dans le respect de la symbolique et du recueillement. Le cimetière devient ainsi un lieu de brassage et de rencontres multiculturelles. 23 communes, regroupées au sein de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud, bénéficient de cette réalisation qui concerne directement un large public de plus de 350 000 personnes.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : ART PAÏS

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : SFEV – PH7 Paysages et Horizons

PÉPINIÉRISTES : Cholat Pépinières – Pépinières De Vildé – Pépinières Damien Vivier

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : novembre 2022



Réaménagement des promenades de Reims

Ville de Reims (51)

Se réapproprier des promenades pour leur faire retrouver leur nature et leur fonction : un véritable nouveau lieu de vie au cœur de Reims

Le réaménagement des promenades permet de leur redonner leur vocation première : un lieu de rencontre, de déambulation, de célébration et de fête, en phase avec les pratiques et les attentes contemporaines. Ce projet valorise l'existant et redonne de la cohérence, du sens et une qualité à un ensemble autrefois disparate et peu fréquenté. Il opère une transformation profonde, tant de la perception que de l'utilisation. Ce projet a donné lieu à un travail important de désimperméabilisation et de reconstitution de sols fertiles pour l'accueil de la végétation, mais également à un choix adapté des matériaux mis en œuvre.

La gestion des eaux pluviales constitue un autre levier de conception durable du projet cherchant à tendre vers le zéro rejet au réseau et une gestion de l'eau au plus près de son point de chute par la mise en place d'un nivellement fin assurant le renvoi, le stockage ou l'infiltration dans les massifs plantés ou dans un ouvrage enterré sous le bowling en herbe. La question du végétal est centrale dans ce projet d'aménagement avec un travail fin sur les essences, adaptées au sol, aux lieux et aux usages.

Ces promenades du XVIII^e siècle, réaménagées, sont l'exemple que les éléments historiques peuvent devenir des lieux résolument contemporains, répondant aux problématiques environnementales et climatiques de notre époque, sans perdre leur caractère et leur ambiance.

PRIX
DU PUBLIC



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Reims

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Osty & Associés

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : ARTOPIA – Groupe Loiseleur Grand Paris Sud

PÉPINIÉRISTES : Pépinière Chauviré – Pépinière des Cavaliers – Schiltz

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : octobre 2022



Parc Diderot

Ville de Pantin (93)

Créer un nouvel espace de biodiversité et de fraîcheur en ville et modifier profondément l'image d'un quartier

Niché au pied de tours de logements sociaux bâties dans les années 1970, le parc Diderot a été créé sur l'emplacement d'un ancien site industriel (usine Quartier-Bresson). Enclavé, pauvrement équipé, vétuste et mal fréquenté, le parc avait perdu sa vocation de lieu de vie de quartier.

En devenant un espace familial, joyeux et attractif, le parc Diderot a totalement bouleversé l'image du quartier. De nombreux espaces de jeux ont été mis en place pour accueillir tous les habitants du quartier, assurant ainsi un véritable mélange intergénérationnel.

La création d'une baignade fait du parc une polarité paysagère qui rayonne dans toute la ville de Pantin. Cette baignade profite aux familles qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances et trouvent ici un lieu de rafraîchissement contribuant à l'apaisement de l'ambiance sociale. La création de ce plan d'eau au cœur d'un ensemble urbain dense a permis l'émergence d'une nouvelle biodiversité avec l'arrivée de nouveaux animaux et insectes.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Pantin

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Péna Paysages

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Terideal – AGRIGEX

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Soupe – Pépinières de Vildé – Pépinières Loiseau

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juillet 2021



Extension du parc Victor Hugo – Le Mans

Département de la Sarthe (72)

Offrir de nouveaux espaces aux usages intergénérationnels à la population tout en valorisant la dimension historique du parc existant

L'aventure de ce projet est presque une fable sur la résilience d'un parc ancien qui avait été tronqué pour les besoins de l'administration. L'espace de nature a repris ses droits au cœur du Mans à la suite de la démolition du parking et du bâtiment amianté de la cité administrative. L'extension du parc Victor Hugo est ainsi l'histoire d'une renaturation et d'une revégétalisation d'un espace imperméabilisé en cœur de ville.

La création de cet espace paysager de nature de 2 200 m², planté de 47 arbres et 718 arbustes, dont un quart de végétaux champêtres, est ainsi venue étendre le parc Victor Hugo existant. Aujourd'hui, cet aménagement offre de nouveaux espaces aux usages intergénérationnels à la population tout en valorisant la dimension historique du parc.

Le projet a ainsi permis la création d'un plateau sportif en centre-ville à l'usage du collège en semaine et ouvert au grand public le week-end ; la suppression et la désimperméabilisation d'un parking de 78 places (soit la désimperméabilisation de 3 000 m² en centre-ville) ; le stockage et l'infiltration des eaux pluviales sous le plateau sportif, sous un espace de pelouse et le parvis d'entrée de l'extension du parc sans aucun rejet dans le réseau de la ville.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : département de la Sarthe

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : SAS Arts des Villes et des Champs

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Id Verde Le Mans – Vallois

PÉPINIÉRISTE : Pépinières Chauviré

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juillet 2022



Cours-jardins à Lille

Ville de Lille (59)

Enchanter les cours d'école lilloises, un projet multisites d'aménagements de cours-jardins

L'un des atouts majeurs de l'opération est sa démarche globale et multisite. En effet, le projet d'aménagement et de végétalisation englobe trois écoles élémentaires lilloises : l'école Desbordes-Valmore, l'école Descartes Montesquieu et l'école modulaire Brasseur.

L'objectif de ce projet multisites est de faire des écoles des lieux de nature ouverts à tous, ludiques et participant à la vie de quartier tout en créant des îlots de fraîcheur à l'échelle de la ville par la végétalisation et l'intégration de la biodiversité en milieu urbain.

Les cours nouvellement végétalisés ont été également repensés en termes d'usage et d'imaginaire pour créer un environnement favorable au développement psychomoteur des élèves, et ont été aménagées de manière à lutter contre les effets du réchauffement climatique, les inégalités et la baisse de la biodiversité.

Le retour sur expérience de chaque opération a permis d'améliorer les propositions au fur et à mesure et de construire un projet de référence pour d'autres structures.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Lille

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : SLAP

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Id Verde Mouchin – Id Verde Lille – France Environnement

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Chauviré

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : décembre 2022



Cours d'école René Pion

Ville de Triel-sur-Seine (78)

Transformer une cour complètement minérale en véritable lieu de vie et d'éducation pour les élèves et le personnel éducatif

Partant de la simple implantation d'un jeu dans la cour de l'école, le projet s'est transformé en un véritable aménagement paysager pour répondre à la fois aux enjeux de réchauffement climatique et de bien-être. Cette cour est l'une des premières cours d'école végétalisées des Yvelines.

À travers ce projet, c'est une impulsion donnée à tout un département pour transformer en profondeur les cours d'école. Des plantes colorées, mellifères, non dangereuses ou toxiques ont été plantées pour favoriser la biodiversité.

L'apport de terre végétale, de copeaux de bois, d'arbres d'ornement et de fruitiers, d'arbustes, de plantes grimpantes, vivaces et couvre-sol permet de réduire considérablement l'emprise du béton et de sécuriser les moments de récréation. Rampes d'escalades, pont suspendu en bois, toboggan, petit amphithéâtre pour les leçons d'extérieur ont été installés pour le plus grand plaisir des 134 élèves de l'école et du personnel éducatif qui a constaté une meilleure concentration, la capacité de découvertes dans cette cour-jardin.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Triel-sur-Seine

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Xavier de Chirac

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Espace Déco – Gautier

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Thuilleaux – EARL ALMIN

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : août 2021



Cour îlot vert du collège Pompidou, Courbevoie

ENGIE en partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine (92)

Revisiter les codes des cours oasis pour aménager un îlot de fraîcheur dans une cour de collège

Véritable défi technique avec un chantier conduit pendant les deux mois d'été, il s'agit d'un projet à l'écriture dépaysante. Il propose un imaginaire poétique et cinématographique s'adressant tout autant aux jeunes qu'aux enseignants, support d'un programme pédagogique ouvert sur la langue japonaise et sa culture. Ce projet revisite à sa manière les codes des cours oasis avec un vrai parti pris coloré : le camaïeu de roses. Au collège Pompidou, les dessins au sol aux formes arrondies et circulaires abritent désormais les pôles d'activités ludiques, et évoquent les parterres de phlox indissociables des abords du lac Motosu au Japon.

La palette végétale multistrates renforce la biodiversité : arbres, cépées, arbustes, vivaces, plantes potagères, prairies fleuries. La quasi-totalité des arbres présents avant travaux ont été préservés et ont vu leur espérance de maintien améliorée par les sols désimperméabilisés. Les eaux des toitures, des terrasses végétalisées, des espaces verts et des sols en béton sont dirigées vers un bassin enterré. L'eau infiltrée est récupérée pour l'arrosage de toutes les plantations dans une cuve enterrée (15 000 L). Cet aménagement répond à la commande impérieuse de transformation de la cour rude en îlot de fraîcheur pour les 1 500 usagers, collégiens et personnels éducatifs et administratifs.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ENGIE en partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Damée Vallet associés (DVA Paysages)

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Id Verde

PÉPINIÉRISTE : Pépinières Chauviré

MANDATAIRE DU PROJET : AMI Réalisations

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : décembre 2022



Jardins de Cleunay et les Maisons dans les bois (ZAC La Courrouze)

Territoires & Développement mandaté par Rennes-Métropole (35)

Métamorphoser profondément la Courrouze en aménageant un jardin public et en construisant un quartier de logements en milieu très boisé

Le secteur Jardins de Cleunay de la Courrouze représente par excellence la métamorphose d'un îlot de chaleur urbaine, de sol stérile et pollué, en jardin public apportant fraîcheur et biodiversité à un quartier riverain d'habitat social historique. Dans la partie historique de la friche militaire de la Courrouze à Rennes reconquise par la végétation depuis des années, il s'agissait de construire un quartier de logements en milieu très boisé, en profitant d'un certain recul sur la ville, et de favoriser la mixité sociale en combinant logement locatif aidé et logement en accession dans un environnement paysagé exceptionnel. Pour ramener l'attractivité dans ce lieu un peu isolé, il a fallu convertir une halle industrielle en équipement destiné à accueillir des événements publics, mais également apporter une attention particulière aux aménagements paysagers.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Territoires & Développement mandaté par Rennes-Métropole

Équipe Jardins de Cleunay (ZAC La Courrouze)

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Charles Dard Paysagiste

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : IdVerde – Le Rheu

PÉPINIÉRISTE : Pépinières Chauviré

MANDATAIRE DU PROJET : Studio Secchi-Vigano

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : mars 2022

Équipe Maisons dans les bois (La Courrouze)

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Charles Dard Paysagiste

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Jourdanère Nature

PÉPINIÉRISTE : Pépinières Chauviré

MANDATAIRES DU PROJET : Studio Secchi-Vigano – Studio Paola Vigano

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : octobre 2021

Orienté est-ouest pour exploiter la profondeur du site, le parc central récupère les eaux de pluie et met en valeur les arbres existants. La conception combine un quai planté et stationné côté ombragé en pied d'immeuble, un talus planté, une noue asymétrique et une grande plage de jeux bien exposée qui permet, par un entretien différencié, de conjuguer les différents usages et les différentes formes de « nature en ville ». La palette végétale est rustique et multistrates : couvre-sol, arbustes et arbres de haut jet sont associés. La partie du nouveau quartier bénéficie de noues plantées en pied d'immeubles conduisant à un parc boisé en ville, maintenu dans l'espace public accessible favorisant massivement le retour de la biodiversité et des continuités vertes. L'organisation des accès piétons, vélos et véhicules conjugue stationnement, plantations et priorité explicite aux parcours doux, en donnant l'envie d'aller à pied pour profiter des boisements existants, des clairières, des différentes strates de plantation et de la variété des sols et des parcours, parsemés d'aires de jeux et de terrains de sport. Le secteur Maisons dans les bois de la Courrouze a compté dans la nomination de Rennes comme capitale française de la biodiversité.





Quartier de Roque Fraïsse

SERM – Société d'Équipement de la région montpelliéraine (34)

Redonner sa place à la nature au quotidien dans un quartier conjuguant paysage naturel brut et minéralité sèche du bâti

Circulations, places, placettes, plans et courées, le quartier de Roque Fraïsse décline une cascade d'espaces publics qui forge aujourd'hui son identité inscrite dans un caractère languedocien moderne.

Conçu en 2008 et aménagé progressivement, le quartier met en exergue la règle du « 3/30/300 ». Ces trois chiffres résument l'ambition poursuivie tout au long du projet : permettre à chaque habitant de voir au moins trois arbres de chez lui, de profiter dans son quartier de 30 % de canopée et de bénéficier de lieux arborés et ombragés à moins de 300 mètres de son domicile. Les espaces de nature au sud accueillent une diversité d'usages et de milieux (jardins partagés, terrains de sport, prairies, etc.) qui se diffusent jusque dans les cœurs d'îlots privés et irriguent les places et le cœur de ville. Le quartier de Roque Fraïsse offre aux habitants une véritable qualité de vie en ville.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : SERM – Société d'Équipement de la région Montpelliéraine

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Les Ateliers UP+

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : BRL Espaces naturels – SERPE

PÉPINIÉRISTES : Pépinières BRL – Pépinières Rouy – Pépinières Gardoise – Margheriti Piante – Vivers Carex

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juin 2019



Aménagement paysager du parc du quartier Grand Parc

Ville de Bordeaux (33)

Réinventer le grand parc du quartier pour y proposer de nouveaux usages

La volonté première de cet aménagement était de rendre le parc au quartier, afin que les habitants se le réapproprient et qu'il se transforme en réel lieu de vie. Il s'agissait de réinventer le grand parc du quartier pour tous les publics en hiérarchisant les espaces et d'amener de nouveaux usages par la création de prairies, de jeux, de jardins partagés et de plateaux sportifs. Le parc est découpé en bandes thématiques distinguant les différents espaces pour redonner une trame claire au quartier en redéfinissant les limites paysagères du parc.

Des pergolas, des banquettes et des tables de pique-nique ont été installées par la suite, afin que tous les publics puissent venir se ressourcer dans ce nouvel espace de détente et de rencontre.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Bordeaux

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : EXIT Paysagistes Associés

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Lafitte Environnement

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Lafitte – Pépinières Charentaises

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juillet 2021



Aménagement de la ZAC Louvois

Ville de Vélizy-Villacoublay (78)

Passer d'une dalle stérile à la ville fertile : un projet radical qui sauve le quartier

Louvois, conçu par Robert Auzelle, est une dalle où les cinq tours perchées à cinq mètres du sol naturel souffrent d'enclavement spatial, de déshérence économique et de ruptures environnementales et sociales. Diagnostiquant le paysage de la dalle comme un déséquilibre majeur des facteurs de développement durable, le mot d'ordre du projet est de repenser le paysage du quartier en agissant sur toutes ses composantes. Il s'agit donc de retrouver un quartier fertile durable qui s'équilibre sur de nouvelles fondations économiques, environnementales et sociales. Un projet cohérent avec les enjeux climatiques, qui restitue des dynamiques environnementales naturelles reconnectant les milieux entre eux et notamment les liaisons avec le massif forestier.

Démolition complète de la dalle, restauration des tours, construction de nouveaux logements, reconstruction des commerces et équipements présents sur la dalle, végétalisation et renaturation complète du site avec la plantation de plus de 85 000 végétaux ou encore la création de bosquets : le quartier a ainsi été refondu dans sa géographie naturelle de plateau. En retrouvant des continuités environnementales, urbaines et sociales, en offrant aux habitants des équipements de proximité adaptés et renouvelés, le quartier a retrouvé une dynamique et est devenu un lieu de destination, une adresse enviée dans la ville.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Vélizy-Villacoublay

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Urbicus

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Id Verde

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Van der Berck – Pépinières Jo Desmedt – Pépinières Willems bv

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : mars 2022





Parc Noulibos et les jardins du quartier Saragosse

Ville de Pau (64)

Restaurer complètement l'attractivité d'un quartier grâce au paysage

Les aménagements du quartier Saragosse ont été réalisés dans le cadre du Programme de renouvellement urbain, soutenu par l'ANRU. Le quartier a su redresser son déficit d'image grâce à la qualité des aménagements publics qui ont été réalisés. La conception des aménagements s'est beaucoup intéressée aux futurs usages. Les agrès sportifs ont été proposés en nombre et adaptés à toutes les pratiques.

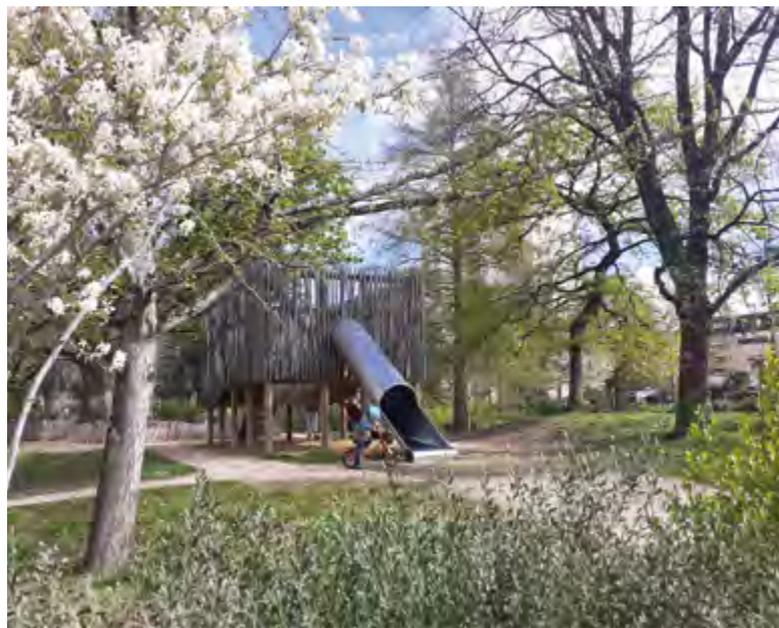
Les aménagements ont également été conçus dans une perspective de trame en faveur de la biodiversité. En se connectant entre eux, mais aussi aux grands espaces de nature de la ville (parc Jaussely, parc de l'université), les aménagements du quartier Saragosse mettent en lien plus de 10 hectares d'espaces verts.

La gestion de l'eau pluviale a fait l'objet d'une attention particulière, avec la mise en œuvre rapide de noues permettant le stockage et l'infiltration partielle de l'eau dans le sol.

Un important travail a été mené pour diversifier les essences de végétaux, ainsi que les strates. Une strate herbacée a été créée avec la mise en œuvre de prairies fleuries et mellifères. Une strate arbustive a été mise en place. Après avoir été expertisé, le patrimoine arboré a été entretenu et conservé au maximum. Plus de 300 arbres ont été plantés. Le travail de définition de la palette végétale a été effectué en

concertation avec les équipes d'entretien, les jardiniers, les experts arboricoles et les élagueurs. Certaines essences ont été testées sur des secteurs, ce qui a nourri la conception des parcs suivants. Les arbres ont été choisis dans des pépinières certifiées Plante Bleue.

La qualité des espaces publics a ainsi permis de restaurer l'attractivité du quartier et d'attirer de nouveaux équipements : immobilier d'entreprises et logements. L'excellente appropriation des espaces par les habitants du quartier et ceux de la ville de Pau se traduit par une fréquentation importante des espaces publics et un grand respect des aménagements.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Pau

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : BASE – Franck POIRIER

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : SEE Guichard - L'ami des jardins – ID Verde Landes Adour

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Charentaises – Pépinières Chauviré – Pépinières de l'Ermitage – Attitude Végétal – Pépinières Soupe

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juin 2022



Requalification des espaces extérieurs des cours du musée urbain Tony Garnier

GrandLyon Habitat (69)

Repenser et recomposer complètement un espace autour d'un bâti patrimonial

Ce projet a eu pour objet de retravailler la conception des espaces extérieurs vieillissants de l'ensemble des îlots de la résidence Tony Garnier, qui longe le boulevard des États-Unis dans le 8^e arrondissement de Lyon.

Les aménagements ont consisté à retravailler les circulations piétonnes, à gérer l'accessibilité aux bâtiments, à créer des voies pour la défense incendie des bâtiments et à apporter une nouvelle image aux espaces extérieurs en revégétalisant les cours intérieures de la résidence Tony Garnier.

Ce travail a nécessité une recomposition complète de l'espace tout en conservant l'identité du patrimoine bâti conçu par Tony Garnier en 1919. Les surfaces à dégager pour les pompiers ont été aménagées avec un revêtement en béton perméable sous forme d'alvéoles plantées de thym rampants. Les anciennes haies monospécifiques ont laissé place à des massifs variés réduits en hauteur. Des végétaux plus hauts ont été plantés. Certains arbustes ont été conservés et soigneusement retailés pour s'inscrire dans la nouvelle composition. La conception proposée est une réponse aux enjeux forts de la vie urbaine de demain : lutte contre les îlots de chaleur, gestion des eaux pluviales,

partage de l'espace et retour de la nature en ville. Un travail de concertation a été conduit avec les représentants des locataires et avec les acteurs de la ville pour s'inscrire dans le respect des aménagements initiaux de Tony Garnier.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : GrandLyon Habitat

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Nymphaea Paysage et Aménagement

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Id Verde

PÉPINIÉRISTE : Pépinières Imbert

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : mars 2022



Square Salamandre

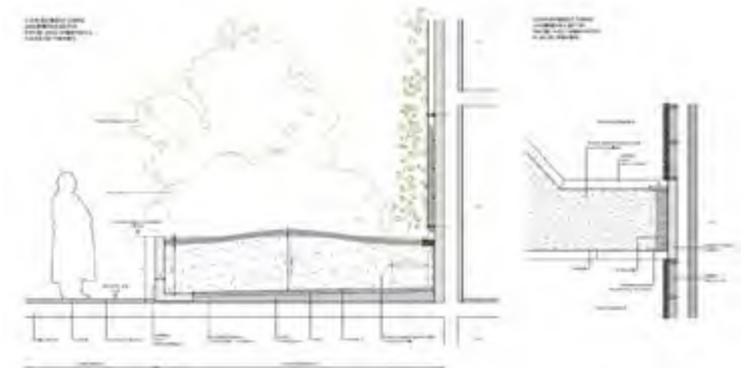
Paris Habitat (75)

Aménager un écotone, en plein cœur d'une zone fortement urbanisée, un peu à l'image d'une oasis verte

Dans le cadre du GPRU (grand projet de renouvellement urbain) de la ville de Paris, l'accent est mis sur le développement d'une trame verte, afin de redéfinir l'identité du quartier, une initiative qui se reflète dans les aspirations du projet square de la Salamandre. La végétalisation des façades intérieures du square crée un îlot de fraîcheur et favorise la biodiversité. Cette végétalisation fondée sur un système novateur de conduite sur câbles et technique de plantation en pied d'immeubles se poursuit sur les façades extérieures du square, marquant ainsi l'entrée et encourageant les résidents et les usagers à traverser ces espaces, tout en offrant une intimité particulière aux habitants de rez-de-chaussée.

Par ailleurs, elle contribue à sensibiliser les habitants aux changements saisonniers dans ce quartier fortement minéral du cœur du 20^e arrondissement parisien. La redéfinition de l'identité du square Salamandre a également favorisé l'émergence d'associations tant au niveau des espaces aux pieds des trois bâtiments du projet que sur les toits, notamment avec l'association « Veni Verdi », responsable des cultures sur et dans les extensions créées en toiture depuis 2022. Ces associations jouent un rôle crucial dans la création de liens sociaux dans un quartier où se côtoient des générations variées.

La ville de Paris a profité de la rétrocession foncière pour réaménager le square, supprimer les grilles et piétonner. Ainsi, l'espace ressenti comme square a environ doublé de volume, passant de 2 500 m² à 5 000 m². Une vision de projet valorisant l'intégration sociale et la végétalisation urbaine, des enjeux majeurs dans un quartier en grand déficit d'espaces verts.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Paris Habitat

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : PoOla

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Pierre Loobuyck

PÉPINIÉRISTE : Pépinières du Plateau de Versailles

MANDATAIRE DU PROJET : Frédéric Bernard Architectures

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : mai 2022



Valorisation du Cirque de Navacelles Grand site de France

Mairie de Saint-Maurice de Navacelles, maîtrise d'ouvrage déléguée
communauté de communes du Lodévois et Larzac (34)

Requalifier des espaces pour garantir la qualité paysagère originelle de ce site labellisé grand site de France

L'enjeu de l'aménagement réside en la prise en compte des usages complexes, une fréquentation importante dans un site à l'étroit sans dénaturer l'essence même du lieu. La particularité du processus de projet est d'avoir adopté une conception des espaces publics prenant en compte les matériaux présents sur le site. Ce projet de requalification rend au site ses qualités originelles, la lecture de sa géographie, et celle de ses usages d'autrefois. Le projet s'attache également à construire un équilibre entre l'anthropisation du lieu et la présence de la nature. Les espaces de stationnement très dispersés et nuisibles à la perméabilité des sols laissent la place à des prairies où s'installent des aires de pique-nique. C'est l'arrivée dans le site qui se trouve métamorphosée : l'espace de stationnement est organisé sur un espace qui ne ressemble pas à un parking, un quai navette avec des espaces ombragés pour attendre a été installé, un belvédère dégagé permet une découverte spectaculaire de la rivière, des espaces de pique-nique en surplomb sur la rivière ont été aménagés, des berges ont été renaturées avec des plages plus généreuses, et une accessibilité globale aux PMR a été pensée sur les chemins.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : mairie de Saint-Maurice-Navacelles

MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE : communauté de communes du Lodévois et Larzac

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Atelier Sites

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Pépinières Sport et Paysage

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Rouy – Pépinières Pilaud – Viver Carex

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juin 2022





Reconquête de l'isthme de la Tour fondue

Métropole Toulon Provence Méditerranée (83)

Valoriser l'isthme originel et naturel et retrouver ainsi un écosystème vivant en lien avec son environnement

Grâce à la reconquête spatiale et géomorphologique des espaces naturels de l'isthme, la lecture de l'espace rocheux originel a été retrouvée. Le caractère invasif du terre-plein du port a été effacé au profit d'un projet portuaire recalibré et requalifié dans une relation respectueuse avec l'isthme géographique retrouvé.

La reconquête naturelle de l'isthme est passée par la mise en valeur de la biodiversité : collecte de graines du site, mise en culture, plantations, semis in situ et en pépinière, désherbage manuel sélectif, mise en défens des espaces renaturés et balisage des cheminements piétons. L'ambition écologique et paysagère de ce projet porte d'une part sur la reconstitution de l'éperon rocheux, d'autre part sur la restitution d'un substrat authentique et fertile grâce auquel la dynamique de végétation sera relancée. Le caractère expérimental de la mission de renaturation est lié au sujet même du projet : planter la « Nature » en composant une palette végétale à partir de matériel végétal naturel, spontané.

Les qualités physiques et géomorphologiques de l'isthme ont été refondées et ont permis de retrouver un écosystème vivant en lien avec son environnement : un parcours démonstratif et pédagogique sur le sentier d'accès au Fort du Pradeau (maison du parc de Port-Cros) a été aménagé.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Métropole Toulon Provence Méditerranée

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Agence APS

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE / PÉPINIÉRISTES : Mouvements et Paysages

MANDATAIRE DU PROJET : Duchier+Pietra

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : décembre 2022



Aménagement et renaturation de la pointe de Penvins

Commune de Sarzeau (56)

Revégétaliser l'aspect originel du site et conforter la dune

Située sur la presqu'île de Rhuy, entre le golfe du Morbihan au nord et l'océan Atlantique au sud, Sarzeau est l'une des communes françaises qui dispose du plus long littoral (plus de 65 km). La préservation et la mise en valeur des espaces littoraux relèvent donc d'enjeux très forts à l'échelle de la ville et de la presqu'île, afin de maintenir l'attractivité des lieux tout en veillant à l'insertion harmonieuse des activités humaines dans ce milieu naturel remarquable et sensible.

Grâce à cet aménagement, une part plus importante est redonnée aux espaces naturels, afin de rendre son aspect originel au site en le revégétalisant et en confortant la dune. Les emprises de stationnement sont réduites de manière à préserver le paysage immédiat de la Pointe de Penvins tout en garantissant l'accessibilité au site. Les vues et les panoramas sont valorisés par la mise en scène et la découverte progressive du site à travers des points de vue dès son arrivée. Les aménagements valorisent les édifices patrimoniaux et singuliers.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : commune de Sarzeau

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Phytolab

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Id Verde

PÉPINIÉRISTES : Pépinières du Val d'Erdre – Semence Nature

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : janvier 2022



Entrée de l'hyper centre-ville du Mans Secteur Voltaire-Cordelet

Le Mans Métropole (72)

Le végétal donne un nouveau visage à une entrée de ville qui donne à voir la ville de demain

Le projet a permis la redéfinition du plan de circulation et le réaménagement des principales voies du quartier. Avant tout, un projet de concertation en lien étroit avec les habitants, les commerçants et les usagers, cette opération répond aux enjeux sociaux et écologiques actuels en transformant ce secteur routier au profit des modes doux et de la biodiversité, autour de la nature et de la collecte des eaux pluviales, en respectant les attentes des riverains et des nombreux commerçants du secteur.

En effet, cette infrastructure verte procure de nombreux services : création d'îlots de fraîcheur à travers la création d'espaces humides et l'aménagement d'une trame verte ; gestion efficace des eaux pluviales qui sont déconnectées du réseau unitaire, par des espaces plantés en creux, ou des stationnements désimperméabilisés ; valorisation de la biodiversité grâce à une palette végétale multistrates, dont 250 arbres, et adaptées au pédoclimat ; création de larges voies piétonnes et cyclables.

Aménagements paysagers qualitatifs et fédérateurs, prise en compte et valorisation des commerces existants, concertation avec les habitants et plantations libres en pieds de façades.

À travers ce projet, la ville de demain se dessine sous nos yeux : une cité durable au cœur de laquelle la nature trouve toute sa place.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Le Mans Métropole

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Agence L'Anton et Associés

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Id Verde

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Soupe – Pépinières Chauviré

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juillet 2022



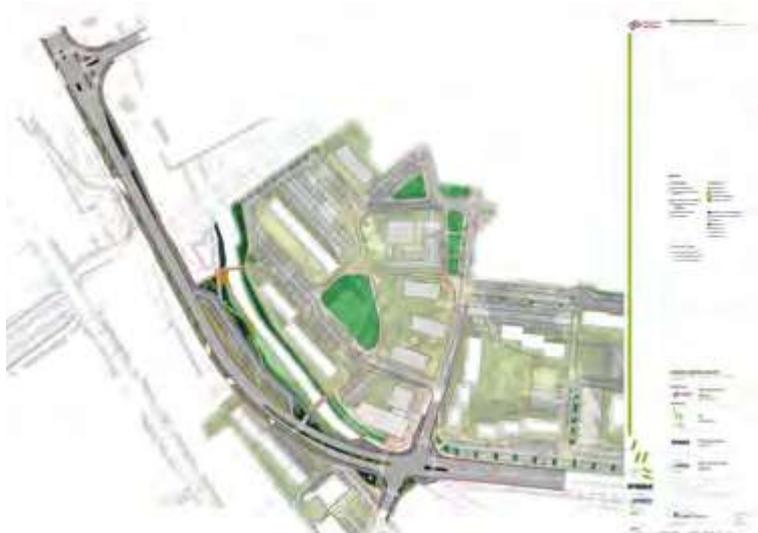
Requalification du boulevard Édouard Herriot

Ville de Bourg-en-Bresse (01)

Transformer un axe routier en zone urbaine aux circulations douces et généreusement plantée

Le boulevard Édouard Herriot constituait une véritable frontière routière de deux fois deux voies qui dissociait physiquement et psychologiquement le quartier du pont des Chèvres du cœur de ville, pourtant situé à quelques minutes à pied. La ville de Bourg-en-Bresse a entrepris de réaménager ce tronçon à l'occasion de la réalisation d'un bassin d'orage enterré et saisi l'occasion de transformer cette voie routière en un véritable axe urbain poreux aux circulations douces et généreusement planté.

Le projet de requalification a radicalement transformé le cadre de vie de ses habitants en convertissant une voie routière de contournement en un boulevard urbain planté. Il s'inscrit pleinement dans une logique de reconnexion des quartiers périphériques au centre historique grâce aux modes doux. L'aménagement rapproche les habitants et les usagers de la rivière Reyssouze, aujourd'hui pleinement perceptible et installée dans un écrin de biodiversité en lien avec les plantations du boulevard urbain.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Bourg-en-Bresse

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Agence AME

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Parcs et Sports

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Soupe – Pépinières Damien Vivier

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juillet 2020



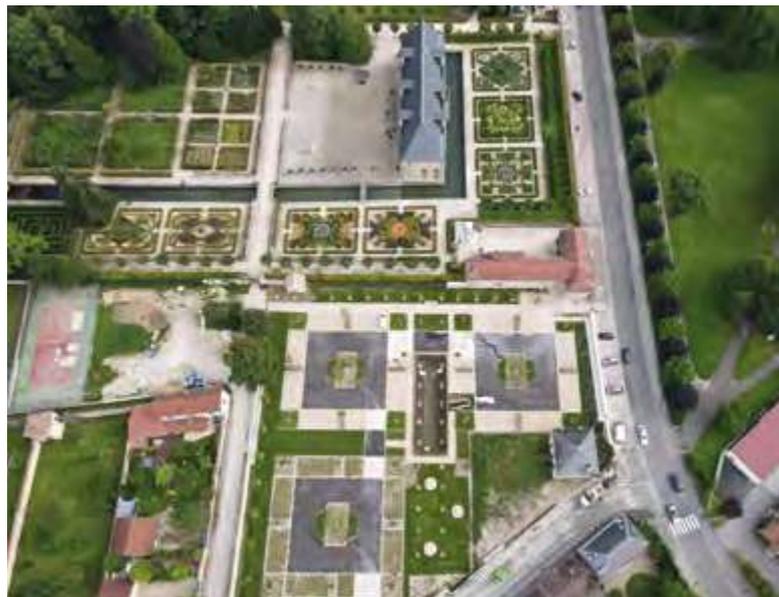
Espaces d'accueil au château du Grand Jardin à Joinville

Conseil départemental de Haute-Marne (52)

Réaménager des espaces d'accueil pour qu'ils soient en cohérence avec l'identité du château

L'aménagement des espaces d'accueil du château du Grand Jardin à Joinville propose une composition originale complètement spécifique au site. Un changement d'échelle permet d'insérer le parking dans un motif de parterres rappelant les jardins de style Renaissance qui font la réputation du château, avec une trame de verger dans l'axe de perspective et une marqueterie de sols, oubliant totalement le vocabulaire technique des voiries.

L'aménagement se veut sobre pour lui assurer une pérennité dans le temps et une simplification des charges d'entretien. La gestion des eaux pluviales se fait par un grand bassin d'infiltration profond mis en scène dans l'axe de la composition, avec des roseaux dans le fond, des pervenches sur les berges et deux lignes de fruitiers à mi-pente. Une gamme de mobilier élégante et raffinée apporte une touche contemporaine à ce site patrimonial, rappelant aussi la maille posée en façade du bâtiment d'accueil rénové côté terrasse et formant ainsi un projet global bâti/extérieurs. De plus, les automobilistes adoptent aujourd'hui une conduite apaisée en ayant l'impression de circuler dans un jardin et non un parking.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : conseil départemental de Haute-Marne

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Métamorphose

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Martel

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Daniel Soupe – Éric Dumont Arbres fruitiers

MANDATAIRE DU PROJET : Cabinet d'architecture J.- A. MARTIN

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : novembre 2021



PATRIMOINE



Rouen – Secteur Seine Cathédrale

Métropole Rouen Normandie (76)

Reconstituer des itinéraires urbains pour aller des quais de Seine au centre-ville historique

Le projet Seine Cathédrale a permis de requalifier les abords de monuments majeurs de Rouen et de réintégrer dans la mémoire de la ville des quartiers peu valorisés depuis leur reconstruction après-guerre. Le projet restaure d'anciennes perspectives et offre de nouveaux points de vue sur le patrimoine architectural du quartier.

Les liaisons avec la Seine s'expriment par l'amplification des liaisons piétonnes avec le fleuve (rue Grand Pont), mais également par l'expression de la topographie historique des berges de la Seine.

Au sud du parvis de la cathédrale, de grands emmarchements ont été créés, afin de le relier aux terrasses des cafés qui bénéficient ainsi d'une vue sur la cathédrale et d'une meilleure accessibilité. Ils accueillent des bandes jardinées apportant confort et fraîcheur. La place de la Calende est transformée par plusieurs terrasses au sud de la cathédrale, ponctuées d'arbres en cépées, des tables de restaurants et de cafés, ainsi que d'un manège.

La mise en place d'une trame végétale accompagne les cheminements et apporte grâce et fraîcheur dans un centre-ville très minéral.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Métropole Rouen Normandie

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Villes & Paysages / Pena Paysages

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Vallois

PÉPINIÉRISTES : Pépinières de Tortefontaine – Jardin Services végétaux

MANDATAIRE DU PROJET : Villes & Paysages

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juillet 2021



ENTREPRISES



L'Oasis du Martinez, Cannes

SAS Constellation Hôtel Martinez – Hyatt (06)

Créer un jardin d'ombres et de lumière sur dalle

Le jardin Oasis de l'Hôtel Martinez se situe au cœur de l'îlot sur la terrasse du 1er étage. Ce lieu privilégié accueille une végétation extraordinaire au milieu de laquelle on retrouve toutes les activités de bien-être et de détente. Il est équipé d'une piscine et de deux éléments architecturaux imaginés comme des « Folies » : un kiosque-piscine et une salle de fitness.

Pour concevoir ce jardin, il a fallu prendre en compte des contraintes importantes : une charge sur la dalle qui impose une épaisseur de terre allégée moyenne de 50 cm, la gestion et l'intégration des émergences et des gaines techniques ainsi qu'une exposition à l'ombre pour la moitié du jardin.

Un cheminement bordé de voiles Corten organise les flux vers les différents équipements, à travers un jardin dont les thématiques vont évoluer en fonction de l'exposition et des usages : un jardin de fougères sur la partie ombragée, animé par des jeux de brumisation, un jardin méditerranéen sur la partie ensoleillée, autour de la piscine et du Spa.

Aujourd'hui, ce jardin d'ombres et de lumière est une pièce maîtresse de l'Hôtel Martinez : une bulle de quiétude et de végétation luxuriante offerte à la clientèle.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : SAS Constellation Hôtel Martinez – Hyatt

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Péna Paysages

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Arrosage & Paysage

PÉPINIÉRISTES : SARL Pépinières du Buyet – Margheriti Piante

MANDATAIRE DU PROJET : Bouygues Bâtiment Sud-Est

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : mai 2022



Requalification du siège social d'IMA, Niort

Groupe IMA (79)

Requalifier des espaces extérieurs pour offrir plus d'usages aux collaborateurs

La requalification des espaces extérieurs du siège social (initialement encombrés par les stationnements) a été pensée de manière globale pour améliorer la qualité de vie au travail et offrir des espaces extérieurs propices aux pauses et aux réunions informelles. Toute l'organisation du siège social a été revue, afin de redonner de la place aux piétons et aux usages en extérieur. Ainsi, une cuisine d'été complétée de deux terrasses, dont une enherbée, offre aux collaborateurs de nouveaux espaces de pause en période estivale. Ces volumes à taille humaine permettent aussi d'atténuer l'impact du parking silo vis-à-vis du voisinage. Au pied du bâtiment requalifié, une large placette permet de déjeuner ou de travailler à l'extérieur. Fortement plantée, cette placette jouera un rôle d'îlot de fraîcheur tout en redonnant du lien entre chaque pied de bâtiment. Cet aménagement marque un tournant dans la manière dont les salariés utilisent les espaces extérieurs et a favorisé les déplacements doux au sein du Groupe.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Groupe IMA

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : SCAPE-Nicolas Cognard

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Id Verde

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Chauviré – Pépinières Beauregard – Pépinières du Buyet
– Les jardins d'écoute s'il pleut – Javoy

MANDATAIRES DU PROJET : Créature architecte – Victor architectes

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : septembre 2022



Le jardin partagé de Léon

KDDI France (75)

Offrir de nouveaux espaces de vies fertiles et utiles aux habitants en accueillant le public sur ses espaces de travail grâce au jardin

Le travail en amont avec le propriétaire du Data Center (KDDI au Japon) et les architectes de RBA a permis de fédérer les équipes projet autour de cette ambition forte qui n'était au départ qu'une toiture technique en gravillon. L'enjeu d'acceptabilité du Data Center est passé par le capital sympathie que permettent le jardin et la nature, afin de créer un dialogue constructif entre la collectivité, les habitants et les gestionnaires de ce site.

Ce projet de valorisation du paysage urbain offre des services écosystémiques importants, mais aussi de vrais usages pour les habitants du quartier.

Quand le privé accueille le public sur ses espaces de travail, c'est tout le sens du partage de la valeur qui est en jeu. Au-delà de l'aspect visuel de ce jardin en cœur d'îlot, c'est surtout l'occasion d'offrir de nouveaux espaces de vies fertiles et utiles aux habitants de quartiers parfois très denses et déconnectés de la nature.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : KDDI France

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : le Bureau d'études de Gally

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Les Jardins de Gally

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Imbert – Ferme horticole Théart

MANDATAIRE DU PROJET : RBA (Architecte)

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : mai 2021



Les jardins du Château Capitoul

Domaine et Demeure – Narbonne (11)

Aménager des jardins vertueux, respectueux de leur environnement

Expression de son environnement naturel composé de garrigue et de vignes, la série de jardins créés pour les résidences du Château Capitoul, à proximité des réserves naturelles de la Clape et du bassin de Thau, dans une forêt de pins d'Alep permet d'intensifier la biodiversité de la zone, tout en travaillant sans matière organique et sans système d'arrosage.

Avec leur vue imprenable sur le lagon aux flamants roses, les jardins du Château Capitoul reflètent son style naturaliste : tout est prévu pour qu'au fil du temps, les espaces nouvellement créés s'intègrent parfaitement dans le paysage environnant grâce à une palette de plus de 100 espèces de plantes méditerranéennes adaptées à l'environnement sec et rocheux, appelées à s'épanouir avec le minimum d'intrants et d'eau. Autour des chênes verts et des pins d'Alep sous-plantés d'érables champêtres et d'arbres de Judée se déploient de sculpturaux massifs chamarrés d'euphorbes, de lavandes, de romarins et de plantes grasses destinés à sublimer les métamorphoses du paysage du massif de la Clape au fil des saisons.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Domaine et Demeure

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Scapedesign

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Sud Espaces verts

PÉPINIÉRISTE : Pépinières Filippi

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : septembre 2021



Grand Parilly, Vénissieux (69)

SAS Lionheart – Co-maîtrise d’ouvrage Leroy Merlin France
L’immobilière Leroy Merlin France

Créer un nouveau morceau de ville qui s’insère harmonieusement dans les quartiers et communes environnantes

La singularité du paysage de ce quartier tient avant tout à la force, à la densité et à la qualité des plantations qui tâchent de répondre à l’échelle des bâtiments édifiés. En lien avec son environnement, le projet d’aménagement se construit autour d’un sillon boisé, véritable colonne vertébrale végétale qui traverse le site et fait office de trait d’union : entre les différents quartiers (le boulevard Joliot Curie et sa station de tramway, le quartier Petit Parilly, la place Grand Clément et son métro...), mais aussi entre les fonctions (logements, commerces, bureaux, services, espaces publics) et entre les gens (habitants, salariés, visiteurs).

Grand Parilly propose un équilibre subtil et apaisé entre les usages de la ville et la douceur du végétal ; un point de rencontre entre urbanité et qualité de vie. Avec 530 arbres et 4 000 jeunes conifères et cèdres plantés, ce quartier urbain possède un caractère paysager très affirmé et donne un effet touffu de boisement de masse.

Cette grande respiration végétalisée confère ainsi au quartier son identité.



MAÎTRISE D’OUVRAGE : SAS Lionheart

CO-MAÎTRISE D’OUVRAGE : Leroy Merlin France – L’immobilière Leroy Merlin France

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : In Situ Paysages & urbanisme

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : GreenStyle – Chazal – Duc et Préneuf

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Daniel Soupe – Pépinières Imbert – Pépinières Cholat – Pépinières du Buyet

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juillet 2021



Les jardins de la COOP

SAS 3B, Strasbourg (67)

Revitaliser un site industriel en friche en un espace de vie verdoyant et convivial, tout en respectant son patrimoine architectural

En mettant en valeur le patrimoine et en créant des espaces thématiques, le projet des jardins de la COOP s'intègre harmonieusement à l'architecture industrielle environnante et répond aux objectifs d'amélioration du cadre de vie, du renforcement des liens sociaux et de la régulation climatique.

En traversant le quartier, le résident découvre un jardin dense, des cours plantées, et une place centrale propice aux échanges. Les venelles piétonnes sont conçues pour intégrer le végétal au pied des bâtiments et dans les revêtements de sol. Des haies vives, des bosquets, des prairies et des arbres isolés créent un cadre de vie de qualité, contribuant à réguler naturellement la température ambiante et formant un corridor écologique à l'échelle du quartier.

Ce projet bénéficie principalement aux résidents et aux riverains, en offrant des espaces de détente et de partage, tout en favorisant la biodiversité et en stimulant la dynamique culturelle du quartier. La création d'un cadre de vie de qualité et d'un corridor écologique montre une vision intégrative et durable de l'urbanisme.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : SAS 3B

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : acte2paysage

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : SCOP

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Cholat – Pépinières Jean Gissingier

MANDATAIRE DU PROJET : DRLW architectes & NUNC architectes

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : avril 2022



JARDINS DE PARTICULIERS



Jardin de la Bergerie, Le Rouret (06)

Kevin Caprini

Créer un jardin respectueux de son environnement, en harmonie avec son époque et son lieu

Ce jardin a été créé en lien avec son environnement et l'architecture de la maison, une ancienne bergerie. Une végétation plutôt indigène et adaptée au milieu ainsi que des matériaux anciens de proximité ont été privilégiés. De grands arbres, dont un olivier à l'écorce marquée par le temps, donnent une sensation d'enracinement et de longévité. Les buissons taillés, les herbes ornementales et les plantes méditerranéennes variées, comme la lavande et les cyprès, ajoutent de la texture et de la couleur au paysage. Coin détente, piscine aux formes géométriques et table de pique-nique constituent autant de différents espaces où se ressourcer, où se retrouver.

L'harmonie entre la nature et les éléments contemporains du mobilier crée un cadre à la fois naturel et sophistiqué.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Kevin Caprini

PAYSAGISTE CONCEPTEUR/ MANDATAIRE DU PROJET : Agence OLIVA & DEGROISE

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Paysages et Jardins de Provence

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Sainte Marguerite – Pépinières Lepage

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : septembre 2022



Labyrinthe cauchois à la Turgère

Thomas et Béatrice Defives, Allouville-Bellefosse (76)

Saluer le paysage du Pays de Caux selon une interprétation particulière : la création d'un labyrinthe fait de fossés et de talus

À la Turgère, cette création permet de saluer le paysage unique du Pays de Caux selon une interprétation particulière : la création d'un labyrinthe fait de fossés et de talus. Ce projet est né d'une rencontre avec les propriétaires qui possèdent un remarquable clos-masure à Allouville-Bellefosse.

D'une grande richesse patrimoniale et admirablement soigné, il couvre une superficie de neuf hectares au total. Les propriétaires voulaient investir le « fond » du clos, un endroit qu'ils fréquentaient assez peu. L'aménagement propose ainsi une invitation à la promenade traduite par la création d'un labyrinthe fait de fossés et de talus sur une surface de deux hectares. Le dessin graphique suit la géométrie du clos-masure. Ces talus sont plantés de charmes, de châtaigniers, de houx, de merisiers, d'ifs et de hêtres. Une végétation traditionnelle des talus cauchois.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Thomas et Béatrice Defives

PAYSAGISTE CONCEPTEUR/ MANDATAIRE DU PROJET : FOLIUS ECOPAYSAGE

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : JCEV

PÉPINIÉRISTE : Pépinières Levavasseur

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : décembre 2021



Jardin méditerranéen

Thierry Kain-Lacombre, Cabrières d'Avignon (84)

Transformer un terrain en friche en un jardin méridional de 1 000 m²

Adapté aux contraintes de chaleur et de sécheresse du Sud de la France, ce jardin s'intègre dans la nature qui entoure la maison grâce au choix d'essences locales. Une vraie palette de couleurs, où les insectes voltigent, dans le respect de la configuration du terrain, en alliant modernité et caractéristiques de la région. Un véritable plaisir des yeux et des oreilles !

Le projet a été conçu autour d'oliviers, de cyprès et de pins déjà plantés. Une circulation fluide entre les différents massifs a été pensée, afin d'observer les plantations. Ce jardin a été conçu en prenant en compte ses multiples usages avec un espace déjeuner (pergola), un coin pour prendre un café sous des chênes, des bancs pour lire.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Thierry Kain-Lacombre

PAYSAGISTE CONCEPTEUR/ MANDATAIRE DU PROJET : Céline Schelfhout

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : SARL Nature et Jardin – Les jardins de Céline

PÉPINIÉRISTE : Gaec Les jardins de Céline

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : mars 2022



**MENTIONS
ET PRIX SPÉCIAUX
DU JURY**



Berges de l'Aisne en traversée urbaine

Ville de Soissons (02)

Réintégrer des berges dans le cœur de la ville et leur redonner une fonction urbaine

La rivière Aisne est un fil conducteur et une référence pour la ville de Soissons, l'agglomération Grand Soissons et le Pays du Soissonnais. Historiquement, la ville s'est développée autour du cours d'eau, qui constituait un atout pour l'essor des activités économiques et commerciales du territoire.

L'Aisne traverse la ville sur un linéaire de neuf kilomètres. Ses berges ont été délaissées par les usagers au cours du XX^e siècle. Axe structurant offrant un cadre privilégié pour les mobilités douces et les activités de loisirs, la rivière Aisne est en effet désormais considérée comme un atout d'importance pour la redynamisation de la ville.

Les travaux ont permis de renforcer l'attractivité et la qualité des espaces urbains en favorisant la redécouverte de l'espace fluvial, en valorisant le potentiel naturel de la rivière et de ses berges, en développant la ville dans le respect de son environnement naturel, en revitalisant les espaces proches de la rivière en lien étroit avec le cœur historique et commerçant de la ville, en mettant en valeur un patrimoine historique et économique méconnu (restes d'un rempart et d'un pont du génie, activités passées) et en renouvelant l'image de la ville.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Soissons

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : agence TER

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Groupe Loiseleur – Filiale Hauts-de-France / Grand Paris

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Lepage – Pépinières charentaises – Bruns

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : octobre 2022



LE FRUITIER

Place centrale mairie-abbatiale-fruitier

Commune de Saint-Gildas-des-Bois (44)

Affirmer la force et le charme du cœur de la commune

Le bourg de Saint-Gildas-des-Bois s'insère dans un ensemble paysager, historique et environnemental de très grande qualité. Située en bordure de Brière et à proximité de la forêt du Gâvre, entre marais, forêt et vallée de la Vilaine et à proximité de l'océan, la commune recèle de nombreux atouts naturels, traditionnels et structurels qui sont le moteur de son développement. L'objectif de ce projet était d'imaginer et de réaliser des aménagements permettant aux piétons de circuler librement et en toute sécurité, remettant la voiture à sa juste place, valorisant la mairie, l'abbatiale et le fruitier réaménagé en salle d'exposition, et offrant des aménités généreuses propices à la vie collective.

Ainsi, de vastes espaces enherbés ont été aménagés pour structurer la place dans l'axe du fruitier. Un jardin en gradines comprenant différentes assises permet de contempler les lieux et de gérer le dénivelé important avec le jardin du presbytère. Aux abords du fruitier, un véritable écrin de verdure a été créé : un lieu calme, tranquille et ombragé, équipé d'une grande table de pique-nique. Un lieu propice à la détente et où il est agréable de s'installer.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : commune de Saint-Gildas-des-Bois

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Phytolab

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Id Verde

PÉPINIÉRISTES : Pépinières du Val d'Erdre – Pépinières Lepage – Pépinières Ernest Turc

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : janvier 2022



Aménagement de la Promenade de Champagne et du parc des Latitudes

Ville de Haussimont (51)

Illustrer la diversité végétale dans une petite ville champenoise

En anticipation de la création d'un lotissement, il a été décidé de compléter l'offre de parcs et jardins déjà présents dans la commune. C'est ainsi que naissent les projets d'aménagement de la Promenade de Champagne et d'un parc dit « des Latitudes » pour illustrer la diversité végétale en Champagne. Ce dernier devient l'axe principal de réflexion de ce projet global.

D'une part, la Promenade de Champagne va proposer une succession de scènes paysagères qui racontent des relations particulières entre un territoire et son végétal. D'autre part, le parc des Latitudes permet d'illustrer l'évolution du climat par la mise en œuvre de palettes végétales propres au climat méditerranéen et au climat tempéré. En superposition à ces deux climats, les notions de plantes déjà présentes dans chacun d'entre eux, qui semblent être ancrées dans les mémoires, et de plantes en déplacement permettent d'illustrer l'évolution des palettes végétales et de réinterroger le besoin de diversité dans le choix des végétaux.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville de Haussimont

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Savart Paysage

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Edivert

PÉPINIÉRISTES : Pépinières charentaises

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juillet 2022



Parc d'activités du Chêne Morand à Cesson-Sévigné

Territoires Rennes (35)

Proposer un nouveau type de parc d'activités en intégrant en son cœur un parc nourricier

L'aménagement du parc d'activités du Chêne Morand vient casser les codes d'une zone d'activités habituelle. En imaginant un parc nourricier au cœur de cette zone, la nature et la biodiversité gardent une place prépondérante dans un environnement qui se veut urbain. Les espaces de promenades et de cueillettes reconnectent les usagers à la nature, à quelques pas seulement de leur habitat et/ou lieu de travail. L'aménagement permet de remplir plusieurs objectifs importants, comme la gestion des eaux pluviales avec la mise en place de bassins, mais aussi le bien-être public avec le verger et les différents espaces de détente.

La mise en place d'un entretien pastoral vient compléter un travail de préservation de la végétation du site et s'accompagne d'une végétalisation de nombreux nouveaux arbres fruitiers.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Territoires Rennes

PAYSAGISTE CONCEPTEUR : Univers

ENTREPRENEUR DU PAYSAGE : Jourdanière Nature

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Chauviré – Pépinières Loiseau – Jardin Service Végétaux

MANDATAIRE DU PROJET : Lebunetel Architectes Urbanistes

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : octobre 2022



Un « Cercle immense » à la Saline royale d'Arc-et-Senans

Ville d'Arc-et-Senans (25)

Dynamiser l'attractivité d'un site patrimonial, faire de l'aménagement paysager un lieu de transmission

Créée en 1775, la Saline royale est une ancienne manufacture de 11 bâtiments disposés en demi-cercle, bordée à l'origine de jardins ouvriers. Elle représente le cœur du projet inachevé d'une cité idéale en forme de cercle complet dont avait rêvé son architecte, Ledoux.

Pour la première fois depuis 250 ans, l'aménagement d'« un cercle immense » a permis de transformer ce site Unesco en un îlot de biodiversité inspiré par son architecte. La concrétisation du rêve de Claude-Nicolas Ledoux a permis la création de 30 jardins sur 13 hectares ; l'ouverture d'un laboratoire des métiers du paysage autour des thèmes de la chute de biodiversité et du dérèglement climatique, en alliant création paysagère, formation et norme HQE ; la requalification d'un double alignement de 200 arbres sur 1,5 km formant un corridor écologique reliant deux zones Natura 2000 de part et d'autre du monument ; enfin, la mise en valeur du patrimoine bâti remarquable en réalisant deux passerelles belvédère.

Cet aménagement a permis de valoriser le territoire local, d'accroître son attractivité touristique (+20% de fréquentation) et de générer de l'emploi durable en zone

rurale (+ 8 CDI), tout en préservant le patrimoine culturel et naturel exceptionnel de la Saline royale pour les générations futures.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : ville d'Arc-et-Senans

PAYSAGISTE CONCEPTEUR / MANDATAIRE DU PROJET : Agence Mayot et Toussaint

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE : Id Verde – FCE France Clôture Environnement – Albizzia Paysage

PÉPINIÉRISTES : Pépinières Daniel Soupe – Pépinières Dima – Pépinières L'Autre Jardin – Les Pépinières Imbert – Nungesser Semences

DATE DE RÉCEPTION DU PROJET : juin 2022

LES NOMINÉS 2024

Le 4 juin 2024, 74 aménagements paysagers ont été retenus par le jury technique. Pour des raisons techniques, deux maîtres d'ouvrage ont dû renoncer à leur candidature. Ce sont donc 72 aménagements paysagers qui ont fait l'objet d'une visite du jury entre mi-juin et fin septembre.

Maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux - Espace public urbain > 16 nominés

Commune de Saint-Gildas-des-Bois pour la place centrale mairie-abbatiale-fruitier
(44 – Pays de la Loire)

Affirmer la force et le charme du cœur de la commune



Commune de Cazouls-lès-Béziers pour la place des Cent-quarante (34 – Occitanie)

Aménager une nouvelle place, entre minérale et végétale, ouverte sur la ville

Ville de Digoin pour la reconstruction du pont des Perruts et aménagements des espaces publics attenants (71 – Bourgogne-Franche-Comté)

Revaloriser un ensemble urbain et paysager patrimonial



Ville de Moirans-en-Montagne pour le cœur de bourg (39 – Bourgogne-Franche-Comté)

Revitaliser un centre ancien pour l'adapter aux nouvelles attentes tout en mettant en valeur son patrimoine

Ville d'Ahetze pour la place de la Brocante (64 – Nouvelle-Aquitaine)

Transformer un simple parking bitumé en une véritable place publique multifonctionnelle, tout en préservant l'identité rurale et locale de la commune





Ville de Dammartin-en-Serve pour l'aménagement du centre-bourg (78 – Île-de-France)

Transformer une place servant de parking en un lieu convivial pour valoriser le village et affirmer son identité

Ville de Pommiers pour l'aménagement de la place et de la rue de la Mairie (69 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Redonner son identité locale à un centre-bourg et offrir une ouverture sur le grand paysage agricole constitué de vignes et de bocages typiques du Beaujolais



Commune de Vic-la-Gardiole pour la valorisation des espaces publics historiques (34 – Occitanie)

Requalifier des espaces publics d'un centre de village patrimonial sur le littoral méditerranéen

Ville de Fontainebleau pour la place de l'Étape (77 – Île-de-France)

Restituer une véritable place apaisée, au centre historique de la Ville, favorisant ainsi les mobilités douces et la dynamique commerciale de son hypercentre



Ville de Courbevoie pour la rue-jardin Sébastopol (92 – Île-de-France)

Réaménager une voie en rue-jardin pour proposer un lieu vert, calme où chaque habitant et voyageur puisse déambuler sans crainte

Ville d'Évreux pour l'aménagement de la place Sepmanville (27 – Normandie)

Aménager un nouveau lieu singulier empreint d'histoire offrant une nouvelle halte dans le centre-ville et une ouverture sur la rivière



Ville de Pamiers pour la découverte du canal – Cours Rambaud (09 – Occitanie)

Reconquérir un patrimoine historique oublié pour aménager un nouvel espace de promenade et des espaces de détente végétalisés



Ville de Vitry-sur-Seine pour la résurgence de la source de la Petite Saussaie (94 – Île-de-France)

Mettre en scène l'écoulement à débit continu d'une source naturelle dans un espace urbain

Ville de Soissons pour les berges de l'Aisne en traversée urbaine (02 – Hauts-de-France)

Réintégrer des berges dans le cœur de la ville et leur redonner une fonction urbaine



Métropole Rouen Normandie pour Rouen – Secteur Seine Cathédrale (76 – Normandie)

Reconstituer des itinéraires urbains pour aller des quais de Seine au centre-ville historique

Métropole de Lyon pour les jardins de Pré Gaudry (69 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Aménager une pièce de nature urbaine intense, proposant une nouvelle destination au cœur des quartiers denses environnants



Maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux – Cimetières > 5 nominés



Ville d'Orléans pour le cimetière boisé et paysager d'Orléans – La Source (45 – Centre-Val de Loire)

Créer un nouveau cimetière paysager et boisé, multiculturel et réserve de biodiversité au cœur du quartier

Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart pour la création d'un cimetière paysager intercommunal du bois Bailleul pour Grand Paris Sud

(Bondoufle, 91 – Île-de-France)

Concevoir un cimetière comme un véritable parc paysager



Montpellier Méditerranée Métropole (MO) et SA3M Groupe ALMETED (MO délégué) pour le cimetière métropolitain de Montpellier (34 – Occitanie)

Concevoir un cimetière comme un parc public offrant une variété de parcours dans des atmosphères de sérénité et d'intimité

Commune de Les Haies pour l'extension du cimetière de la commune en cimetière paysager

(69 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Apaiser les visiteurs en leur proposant un cadre naturel et verdoyant pour se reconnecter à la nature et y trouver du réconfort



Syndicat intercommunal des Joncherolles pour le cimetière intercommunal des Joncherolles (Villetaneuse, 93 – Île-de-France)

Réhabiliter un cimetière de 20 hectares en un cimetière paysager pour améliorer l'offre de service tout en renforçant la dimension paysagère et environnementale

Maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux – Parc ou jardin > 13 nominés

Ville de Triel-sur-Seine pour la cour d'école René Pion (78 – Île-de-France)

Lutter contre les îlots de chaleur, proposer un cadre de vie plus agréable aux élèves et personnels éducatifs, favoriser la concentration des élèves, la découverte, la biodiversité par l'aménagement d'une cour écologique et plus sécurisée



Ville de Troyes pour le jardin du musée d'Art moderne (10 – Grand Est)

Repenser un jardin clos pour améliorer l'attractivité du pôle muséal

Ville de Lille pour les cours-jardins à Lille (59 – Hauts-de-France)

Enchanter les cours d'école lilloises, un projet multisite d'aménagements de cours-jardins



ENGIE en partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine pour la cour îlot vert du collège Pompidou (Courbevoie, 92 – Île-de-France)

Revisiter les codes des cours oasis pour aménager un îlot de fraîcheur dans une cour de collège

Campus Agro SAS pour le jardin du campus Agro Paris Saclay (91 – Île-de-France)

Faire du jardin le cœur du campus et son centre de gravité



Ville de Haussimont pour l'aménagement de la promenade de Champagne et du parc des Latitudes (51 – Grand Est)

Illustrer la diversité végétale dans une petite ville champenoise

Ville d'Arc-et-Senans pour un « Cercle immense » à la Saline royale (25 – Bourgogne-Franche-Comté)

Concrétiser un projet de ville idéale autosuffisante imaginée au XVIII^e siècle



Ville de Reims pour le réaménagement des promenades de Reims (51 – Grand Est)

Se réappropriier des promenades pour leur faire retrouver leur nature et leur fonction

Ville de Valenton pour le parc Jacques Chirac (94 – Île-de-France)

Placer la nature au cœur de la ville en proposant un parc atypique reconnectant les différents quartiers périphériques



Ville de Pantin pour le parc Diderot (93 – Île-de-France)

Créer un nouvel espace de biodiversité et de fraîcheur en ville et modifier profondément l'image d'un quartier

Département de la Sarthe pour l'extension du parc Victor Hugo – Le Mans (72 – Pays de la Loire)

Offrir de nouveaux espaces aux usages intergénérationnels à la population tout en valorisant la dimension historique du parc existant



Ville d'Orly pour l'aménagement du parc de l'Oiseau (94 – Île-de-France)

Transformer un vaste terrain flou d'un hectare en parc urbain au cœur d'un quartier populaire en pleine mutation

SCI Ateliers d'Arles Immobilier, co-maîtrise d'ouvrage : ville d'Arles pour le parc des Ateliers LUMA Arles (13 – Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Transformer une plateforme stérile en un parc luxuriant adapté à la crise climatique en cours et à venir



Maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux – Aménagement de quartier > 11 nominés



Territoires & Développement mandaté par Rennes-Métropole pour les Jardins de Cleunay et les Maisons dans les bois (La Courrouze, 35 – Bretagne)

Métamorphoser profondément la Courrouze en aménageant un jardin public et en construisant un quartier de logements en milieu très boisé

Grand Paris Aménagement pour le parc Princesse du Vésinet (78 – Île-de-France)

Créer un lieu de vie au sein d'un parc historique où l'infrastructure s'efface au profit des usages



SERM – Société d'Équipement de la région montpelliéraine pour le quartier de Roque Fraïsse (85 – Pays de la Loire)

Reconnecter les habitants à un environnement plus naturel en créant un nouveau parc, et mettant en valeur une vaste zone humide.

Ville de Puteaux pour les jardins de l'écoquartier des Bergères (92 – Île-de-France)

Créer une trame verte et bleue dans un écoquartier où l'eau est un élément omniprésent structurant les jardins



Ville de Clamart, co-maîtrise d'ouvrage : Vallée Sud Aménagement – Grand Paris pour Clamart quartier du Panorama (92 – Île-de-France)

Concevoir un quartier à la manière d'un parc habité pour préparer l'avenir et le quartier vis-à-vis du changement climatique

Ville de Bordeaux pour l'aménagement paysager du parc du Grand Parc (33 – Nouvelle-Aquitaine)

Réinventer le grand parc du quartier pour y proposer de nouveaux usages





Paris Habitat pour le square Salamandre (75 – Île-de-France)

Aménager un écotone, en plein cœur d'une zone fortement urbanisée, une peu à l'image d'une oasis verte

Nantes Métropole – Pôle Loire Chézine pour le quartier et le parc de Preux à Saint-Herblain (44 – Pays de la Loire)

Redynamiser un quartier de ville autour de ses habitants



Grand Lyon Habitat pour la requalification des espaces extérieurs des cours du musée urbain Tony Garnier (69 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Repenser et recomposer complètement un espace autour d'un bâti patrimonial

Ville de Pau pour le parc Noulibos et les jardins du quartier Saragosse (64 – Occitanie)

Restaurer l'attractivité d'un quartier et attirer de nouveaux équipements



Ville de Vélizy-Villacoublay pour Louvois, de la dalle stérile à la ville fertile Aménagement de la ZAC Louvois (78 – Île-de-France)

Passer d'une dalle stérile à la ville fertile

Maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux – Espaces à dominante naturelle > 7 nominés

Communauté de communes Estuaire et Sillon pour le parc de Loire et Sillon à Savenay (44 – Pays de la Loire)

Relier la commune de Savenay à la Loire et au grand paysage ligérien



Commune de Sarzeau pour l'aménagement et la renaturation de la pointe de Penvins (56 – Bretagne)

Revégétaliser l'aspect originel du site et le conforter à la dune



Commune de Castelnau-le-Lez pour le parc des berges du Lez (34 – Occitanie)

Aménager un parc urbain ouvert à tous, connecté au fleuve pour établir un dialogue entre ville et nature

Mairie de Semblançay pour le jardin du Lavoisier, parc intergénérationnel (37 – Centre-Val de Loire)

Créer un lieu de vie naturel, public et partagé



Mairie de Saint-Maurice-Navacelles, maîtrise d'ouvrage déléguée : communauté de communes du Lodévois et Larzac pour la valorisation du cirque de Navacelles – Grand site de France (34 – Occitanie)

Requalifier des espaces pour garantir la qualité paysagère originelle de ce site labellisé grand site de France

Métropole Aix-Marseille Provence pour la requalification du site archéologique de Saint-Blaise (13 – Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Redonner vie à une cité antique grâce à l'instauration d'un dialogue entre les pierres et le végétal



Métropole Toulon Provence Méditerranée pour la reconquête de l'isthme de la Tour fondue (83 – Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Valoriser l'isthme originel et naturel et retrouver ainsi un écosystème vivant en lien avec son environnement

Maîtres d'ouvrage publics et bailleurs sociaux – Infrastructures > 6 nominés

Le Mans Métropole pour l'entrée de l'hyper centre-ville du Mans – Secteur Voltaire-Cordelet (72 – Pays de la Loire)

Donner un nouveau visage à une entrée de ville qui donne à voir la ville de demain



Commune de Châtelleraut pour Rive gauche, quai Alsace-Lorraine et ses abords (86 – Nouvelle-Aquitaine)

Révéler par un aménagement sobre la présence de l'eau et le patrimoine portuaire de la ville

Conseil départemental de Haute-Marne pour les espaces d'accueil au château du Grand Jardin à Joinville (52 – Grand Est)

Réaménager des espaces d'accueil pour qu'ils soient en cohérence avec l'identité du château



Mairie de Gruissan pour le boulevard Pech Maynaud (11 – Occitanie)

Transformer un boulevard en un lieu de promenade ponctuée d'alcôves végétales

Ville de Bourg-en-Bresse pour la requalification du boulevard Édouard Herriot (01 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Transformer un axe routier en un axe urbain aux circulations douces et généreusement planté



Métropole de Lyon pour l'avenue des Tilleuls à Moins (69 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Valoriser la nature en ville par la création d'un boulevard paysager

Entreprises – Sièges sociaux ou lieux d'activité économique > 8 nominés

KDDI France pour le jardin partagé de Léon (75 – Île-de-France)

Offrir de nouveaux espaces de vies fertiles et utiles aux habitants en accueillant le public sur ses espaces de travail grâce au jardin



SAS Constellation Hôtel Martinez – Hyatt pour l'Oasis du Martinez, Cannes (06 – Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Créer un jardin d'ombres et de lumière sur dalle

Moët Hennessy pour le siège de Moët Hennessy (75 – Île-de-France)

Donner une empreinte végétale identitaire à un site emblématique en reconnectant bâti et végétal



Territoires Rennes pour le parc d'activités du Chêne Morand à Cesson-Sévigné (35 – Bretagne)

Proposer un nouveau type de parc d'activités en y intégrant en son cœur un parc nourricier

Groupe IMA pour la requalification du siège social d'IMA, Niort (79 – Nouvelle-Aquitaine)

Requalifier des espaces extérieurs pour offrir plus d'usages aux collaborateurs





Vulcania pour Namatzu – Manège Coaster (63 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Créer une nouvelle attraction en l'inscrivant dans l'histoire et le paysage du site

Maison Pic pour les jardins du restaurant gastronomique de la Maison Pic, Valence (26 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Mettre en scène la végétation existante pour aménager un jardin surprenant, intimiste, riche et ombragé, mêlant poésie et douceur



Vinci Bateg pour la tour Hekla, La Défense (92 – Île-de-France)

Végétaliser un bâtiment à plus de 220 mètres de hauteur

Entreprises – Logement et immobilier > 3 nominés

Domaine et Demeure pour les jardins du Château Capitoul, Narbonne (11 – Occitanie)

Aménager des jardins vertueux, respectueux de leur environnement



SAS Lionheart – Co-maîtrise d'ouvrage Leroy Merlin France – L'immobilière Leroy Merlin France pour le Grand Parilly, Vénissieux (69 – Auvergne-Rhône-Alpes)

Créer un nouveau morceau de ville qui s'insère harmonieusement dans les quartiers et les communes environnantes

SAS 3B pour les jardins de la COOP, Strasbourg (67 – Grand Est)

Revitaliser un site industriel en friche en un espace de vie verdoyant et convivial, tout en respectant son patrimoine architectural



Jardin de particuliers > 3 nominés

Kevin Caprini pour le jardin de la Bergerie, Le Rouret (06 – Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Créer un jardin respectueux de son environnement, en harmonie avec son époque et son lieu



Thomas et Béatrice Defives pour le labyrinthe cauchois à la Turgère, Allouville-Bellefosse (76 – Normandie)

Saluer le paysage du Pays de Caux selon une interprétation particulière : la création d'un labyrinthe fait de fossés et de talus

Thierry Kain-Lacombre pour le jardin méditerranéen de Cabrières d'Avignon (84 – Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Transformer un terrain en friche en un jardin sec de 1 000 m²



LES MÉTIERS DU PAYSAGE

Des métiers d'excellence tournés vers l'avenir !

Le secteur du paysage est un secteur d'avenir, avec des métiers tournés vers la nature, très techniques, très évolutifs, et des possibilités d'emplois bien réparties sur l'ensemble du territoire national. La France compte des paysagistes de renom et des écoles de haute qualité. Autant de facteurs qui contribuent à la qualité et à l'excellence de ces professionnels du végétal : paysagistes concepteurs, pépiniéristes, horticulteurs et entrepreneurs du paysage.

Le paysagiste concepteur, maître d'œuvre

Depuis 2017, le titre de paysagiste concepteur est officiellement reconnu. Ce professionnel est sollicité par les donneurs d'ordres en amont des aménagements, en lien avec l'urbaniste et l'architecte, dont il se distingue notamment par sa connaissance du végétal et du vivant, puis pendant la réalisation aux côtés du maître d'ouvrage, en qualité de maître d'œuvre. Le paysagiste concepteur est le spécialiste des espaces « vides », tandis que l'architecte intervient sur les espaces « pleins », comme les bâtiments.

Il est le concepteur des projets et des études d'aménagement des espaces extérieurs dans leur ensemble, du jardin jusqu'au territoire, dans le cadre des projets conçus par une grande diversité d'acteurs : collectivités, bailleurs, aménageurs, sociétés foncières, entreprises ou encore particuliers.

L'horticulteur et le pépiniériste : les producteurs

Garants de la diversité végétale, horticulteurs et pépiniéristes cultivent la matière première nécessaire aux projets paysagers. L'horticulteur produit ainsi des plantes et des fleurs, tandis que le pépiniériste cultive arbres, arbustes et plantes vivaces.

En France, de plus en plus de producteurs s'engagent dans les démarches de certification environnementale et sociale, avec le label « Plante Bleue », et de garantie de l'origine avec la marque « Fleurs de France ». Ils sont garants d'une production adaptée aux territoires et à l'évolution du climat.

L'entrepreneur du paysage, metteur en scène

Son rôle est de concrétiser les projets des concepteurs, en mettant à profit sa technicité et son excellente connaissance du végétal et des dernières technologies.

Les entrepreneurs du paysage sont des spécialistes de l'aménagement extérieur et de l'entretien des surfaces végétalisées, des experts en reconstitution d'écosystèmes, en réalisation d'aires de jeux et de sols sportifs d'extérieur, en taille et soin des arbres, ainsi qu'en reboisement.

Engagés dans des démarches RSE ou agréés par la qualification officielle QualiPaysage, ils sont à l'écoute de leurs maîtres d'ouvrage publics ou privés, et travaillent souvent en contact direct avec la population.

ORGANISATION

VALHOR

TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

VALHOR est l'Interprofession nationale de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Elle rassemble les organisations professionnelles des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticoles, ainsi que celles des secteurs du paysage et du jardin.

Ces organisations professionnelles représentatives sont les suivantes :

COLLÈGE
PRODUCTION



COLLÈGE
COMMERCIALISATION



FLORALISA

COLLÈGE
PAYSAGE



CitéVerte

PLACE AU VÉGÉTAL

VALHOR met en œuvre des actions sous le sceau Cité Verte.

Cité Verte est une démarche citoyenne européenne qui vise à faire de la cité, entendue comme lieu de vie, un espace de mieux vivre, où le végétal – l'aménagement du paysage et de la nature – non seulement apporte aux citoyens des bienfaits en termes de qualité de vie et de santé, mais permet aussi de développer du lien dans les domaines social, économique, patrimonial et environnemental.

Le végétal, c'est la vie

Le végétal engendre des bienfaits considérables pour les citoyens. Les espaces végétalisés et paysagers sont de formidables régulateurs du climat et des pollutions. La présence du végétal en ville améliore la santé des habitants, favorise la biodiversité, réduit l'effet d'îlot de chaleur urbaine et améliore le cycle local de l'eau et la qualité de l'air, ce qui renforce globalement l'attractivité des villes. Le rôle vital du végétal dans la valorisation et l'aménagement de nos territoires appelle une réflexion globale, qui, aujourd'hui, fait encore trop souvent défaut. Afin de jouer pleinement ce rôle, le paysage et le végétal doivent être pensés en amont de tout projet d'aménagement. Avec Cité Verte, VALHOR entend faire prendre conscience de la valeur réelle du végétal et de l'aménagement du paysage.

www.citeverte.com

Ces organisations professionnelles signent un accord interprofessionnel permettant de financer des actions collectives.

PARTENAIRES

Action collective rassemblant les acteurs de la filière, le concours des Victoires du Paysage permet de fédérer plus largement partenaires institutionnels et médias.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS 2024



Action cœur de ville est un plan national d'investissement public d'ampleur concernant 245 collectivités sur tout le territoire. Élaboré en concertation avec l'association Villes de France, les élus locaux et les trois partenaires financiers nationaux du programme (la Banque des territoires, Action logement et l'Agence nationale de l'habitat), le programme répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Le programme « **Petites villes de demain** » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Il concerne plus de 1 600 collectivités.

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/>



Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, **l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité** est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal, mais exigeant avec l'État pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

Plus de 34 000 maires et présidents d'intercommunalité en sont aujourd'hui adhérents.

www.amf.asso.fr



Villes de France est une association pluraliste d'élus qui rassemble les villes de 15 000 à 100 000 habitants et leurs agglomérations du territoire national, ensemble qui est le cadre de vie de près de la moitié de la population française (30 millions d'habitants). VALHOR est partenaire de Villes de France dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité végétale en ville. Et nous sommes fiers de compter Villes de France parmi les partenaires des Victoires du Paysage 2024. Depuis 2008, plus de 30 villes membres de Villes de France ont été mises à l'honneur dans le palmarès des Victoires.

<http://www.villesdefrance.fr>



L'Association des petites villes de France (APVF) fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1 200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer. Depuis sa création en 1989, l'APVF défend la vision d'un aménagement concerté et équilibré des territoires, en menant un lobbying actif à toutes les échelles : auprès du Gouvernement, du Parlement, de la presse et des instances clés du monde local. Sa force de proposition, d'action et d'accompagnement a fait de l'APVF une association d'élus pleinement reconnue au sein du monde politique, capable de faire la différence pour les élus de petites villes.

<https://www.apvf.asso.fr/>



Depuis sa création en 1956, la **Fédération des élus des entreprises publiques locales (FedEpl)** est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 sociétés d'économie mixte (Sem), sociétés publiques locales (Spl) et sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et des administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe.

www.lesepl.fr



Depuis 1980, l'**Union nationale des aménageurs (Unam)** fédère les professionnels de l'aménagement, participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'aménagement, d'urbanisme et du logement. Sa gouvernance est assurée par des chefs d'entreprise bénévoles.

Forte de son ancrage territorial et de ses 14 chambres régionales qui regroupent 300 professionnels de l'aménagement foncier, l'Unam offre à ses membres un environnement de travail positif et dynamique et les accompagne dans leur engagement de démarche vertueuse repoussant toujours plus loin les limites de leur savoir-faire.

En concertation avec les élus locaux et les pouvoirs publics, l'Unam accompagne les décideurs à se questionner pour mieux identifier le domaine des possibles en matière d'aménagement durable et responsable.

<https://unam-territoires.fr/>



L'**Union sociale pour l'habitat (USH)** est l'organisation représentative du secteur HLM qui représente 631 organismes HLM à travers cinq fédérations. Elle est le porte-parole du Mouvement HLM.

Elle accompagne les organismes HLM dans leur action professionnelle, et contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale du logement. Dans le cadre de ses missions, l'USH contribue à une meilleure connaissance du logement social, valorise le travail des bailleurs sociaux et promeut un discours mobilisateur sur le rôle des HLM.

<https://www.union-habitat.org>



Créée fin 2019 par l'État, fruit de la convergence entre l'Institut pour la ville durable (IVD) et le réseau Vivapolis, **France villes et territoires durables (FVD)** est l'association nationale de référence qui réunit dans un même collectif de réflexion et d'action les parties prenantes professionnelles publiques et privées de la ville durable et résiliente. FVD est d'abord un lieu de capitalisation, de diffusion et d'appui à la mise en œuvre des solutions françaises en matière de ville durable, en France et à l'international, dans une logique de « do tank », articulés autour de quatre piliers : sobriété, résilience, inclusion et créativité.

Sa gouvernance est partenariale et équilibrée. Elle associe le secteur public (État et collectivités) et le secteur privé (entreprises et experts), afin de croiser les approches, de confronter les points de vue, et d'élaborer de manière partagée des solutions opérationnelles permettant de rendre la ville plus durable et résiliente.

<https://francevilledurable.fr/>

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS 2024



Le Conseil international biodiversité & immobilier, CIBI, est porté par les acteurs de la ville, de l'immobilier et du vivant en milieu urbain. Il a pour mission de promouvoir la biodiversité urbaine et la relation homme-nature dans les secteurs de l'aménagement, de la construction, de la vie quotidienne au sein des quartiers et des îlots bâtis. Les labels Biodiversity®, et Biodiversity® Life dont il est à l'initiative sont les outils principaux servant un objectif fort : créer des lieux et des espaces de vie accueillant du vivant qui soient exemplaires en termes économiques, socioculturels et fonctionnels.

<http://cibi-biodiversity.com/le-cibi/>

Le Biodiversity Impulsion Group, BIG, porté par l'Observatoire de l'immobilier durable s'associe également aux Victoires du Paysage.

<http://biodiversity-impulsion-group.fr>



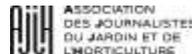
Présent depuis plus de 60 ans, le label « **Villes et Villages Fleuris** » rassemble 4 785 communes labellisées sur tout le territoire français en 2023, dont 278 « quatre fleurs ».

Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie.

<https://www.villes-et-villages-fleuris.com/>



La **Société nationale d'horticulture de France (SNHF)** est ouverte à tous les passionnés de jardins. Son objectif est de diffuser les connaissances et les savoir-faire en matière de jardinage et d'horticulture. Ses missions s'articulent autour de trois axes majeurs : échanger, promouvoir et préserver. La SNHF développe des activités diversifiées : voyages et visites, ateliers et démonstrations, salons et manifestations, conférences, colloques et journées d'étude, concours et prix, publications... Ses collections, enrichies depuis près de deux siècles, comptent aujourd'hui parmi les fonds documentaires horticoles de premier plan en France. La SNHF s'adresse aux jardiniers amateurs, aux sociétés horticoles, aux établissements de formation, aux professionnels du végétal et aux collectivités territoriales.



L'**Association des journalistes du jardin et de l'horticulture (AJJH)**, constituée de journalistes professionnels, de chroniqueurs, de photographes et d'illustrateurs, a pour ambition de participer au développement et à la promotion du jardin. Elle a à cœur d'assurer l'information de ses membres et de les mettre en relation avec les milieux officiels et professionnels, ainsi que de renforcer les liens d'amitié et d'estime entre tous ses adhérents.

<https://www.ajjh.org/>



RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS DES AMÉNAGEMENTS CANDIDATS

PAYSAGISTES CONCEPTEURS

Artemise, Atelier de Paysage

114, rue Denfert Rochereau
93130 Noisy-le-Sec
06 77 99 08 42

Agence Mayot & Toussaint

15, rue de la Préfecture
21000 Dijon
06 13 67 24 77

Agence TER paysagistes urbaniste

18, rue du Faubourg du Temple
75011 Paris
01 43 14 34 00

Acte 2 Paysage

24, rue des Erables
67210 Obernai
03 88 95 07 52

Agence AME

90-96, avenue du Bas Meudon
92130 Issy-les-Moulineaux
07 64 07 52 61

Agence aps

31, grande rue
26000 Valence
04 75 78 53 53

Agence IDup

La Villa Jeannette – 98, boulevard anglais
44100 Nantes
(+33) 02 28 08 81 80

Agence L'Anton et associés, Paysagiste Urbaniste

3, avenue Laplace
94110 Arcueil
01 49 12 10 90

Agence Oliva & Degroise

1140, Chemin Saint Bernard
06220 Vallauris
06 60 36 23 64

Agence Talpa

42, rue Jean Ackerman
49400 Saumur
02 41 51 41 02

Agence Traverses

9, rue Vézian
34000 Montpellier
07 71 72 79 04

AME - Agence d'urbanisme, paysage et mobilité

90-96, avenue du Bas Meudon
92130 Issy-les-Moulineaux
01 47 36 00 47

Art'Païs

54, rue Etienne Dolet
94230 Cachan
06 61 51 35 02

Atelier Anne Gardoni

60, rue des deux amants
69009 Lyon
04 86 67 17 10

Atelier Chardon paysages

14, rue Eugène Dubois
01000 Bourg-en-Bresse
06 76 41 87 11

Atelier du Trèfle

113, rue Baraban
69003 Lyon
06 75 75 46 05

Atelier GAMA

15, rue du Colonel Toussaint, bâtiment A3
31500 Toulouse
05 61 73 16 35

Atelier Lieux et Paysages ALEP

La Glaneuse, avenue Philippe de Girard
84160 Cadenet
06 89 84 98 22

Atelier Sites

8, rue Emile Zola
34000 Montpellier
06 85 71 04 43

Atelier Sylvos

13, rue Maximilien Robespierre
92130 Issy-les-Moulineaux
01 47 70 10 01

Ateliers UP+

128, avenue de Fès
34000 Montpellier
04 99 61 12 85

Axp Urbicus

3, rue Edmé Fremy
78000 Versailles
01 39 53 14 35

BASE - Franck POIRIER

246, cours de l'Yser
33800 Bordeaux
05 47 74 80 08

BDP Concept

1, avenue Sidoine Apollinaire
69009 Lyon
09 71 43 88 74

Bureau Bas Smets

7, place Eugène Flagey
1050 Bruxelles
(+32) 2 219 75 21

Céline Schelfhout - Conceptrice Paysagiste

604, chemin des Carruches
84440 Robion
06 40 14 90 25

Charles Dard Paysagiste

5, square Bolivar
75019 Paris
01 42 00 67 84

Damée Vallet et Associés

12, rue Melongue
75019 Paris
06 87 08 18 71

Exit Paysagistes Associés - Gilot & Lomp

204, cours Saint Louis
33000 Bordeaux
05 33 05 14 21

Folius Ecopaysage

970, rue du Menillat
76190 Sainte Marie des Champs
06 25 49 35 42

Gastel Paysages

115, rue Belleville
33000 Bordeaux
05 56 96 61 16

GAU

5, place du 8 Mai 1945
34070 Montpellier
04 67 27 13 13

Ginjaume - Paysage et architecture

22, boulevard Marcel Sembat
11100 Narbonne
07 70 22 42 41

HYL Hannetel et Yver

90, rue du chemin vert
75011 Paris
01 49 29 93 23

Ilex paysage+urbanisme

7, place Puvis de Chavannes
69006 Lyon
04 72 69 46 46

In Situ Paysages et urbanisme

8, quai Saint Vincent
69001 Lyon
06 89 84 93 04

INGÉNIEUR ET PAYSAGE

10, cité d'Angoulême
75011 Paris
01 49 23 83 83

JNC Agence Sud

5, rue gustave Nadaud
69007 Lyon
04 78 72 55 73

Land'Act

47, rue Jules Guesde
92300 Levallois
06 59 64 05 36

Le Bureau d'Etudes de Gally

Ferme de Vauluceau
78870 Bailly
06 15 56 07 98

Métamorphose

30, avenue de la Gare
10800 Saint-Julien-les-Villas
06 64 21 51 23

Métropole Architecture Paysage M.A.P

25, rue Hebert
92140 Clamart
01 46 23 90 11

Nymphaea Paysage & Aménagement

527, chemin du Carré
01600 Saint-Bernard
06 13 65 05 60

Olivier Striblen SAS

26, avenue de Saint Mesmin
45100 Orléans
02 38 80 24 76

OPUS URBAIN

27, rue de l'Espérance
75013 Paris
01 87 44 62 66

Osty et Associés

77, rue de Charonne
75011 Paris
01 43 48 63 84

**Parkour paysages & Vé paysages
(co conception)**

9, rue des Cordeliers
91150 Etampes
06 63 77 42 74

Paysarchitectures

3, rue Titon
75011 Paris
01 82 28 54 74

Péna Paysages

15, rue Jean Fautrier
75013 Paris
01 45 70 00 80

Phytolab

8Q, rue Emile Péhant
44000 Nantes
02 40 20 38 39

POOLA

10, rue Roubo
75011 Paris
06 01 99 32 49

S.A.S. Arts des Villes Et des Champs

13, avenue de l'Osier
49125 Tiercé
07 89 79 42 49

Savart Paysage

23, rue de Vertus
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 26 99 71

SCAPE - Nicolas Cognard

7, rue du Donjon
79000 Niort
06 77 25 37 91

Scapedesign

27, boulevard des Moulins
98000 Monaco
06 22 13 82 18

Slap

48, rue Parmentier
59033 Mon-en-Baroeul
06 62 09 66 43

UNIVERS

2 bis, rue Lavoisier
35700 Rennes
02 99 63 64 66

Urban Studio Paysage

14bis, rue Cavenne
69007 Lyon
04 78 30 07 32

Xavier de Chirac

30, domaine de Cheverchemont
78510 Triel-sur-Seine
06 85 66 24 76

ENTREPRISES DU PAYSAGE**Albizzia**

1, chemin de la Vaire I
25170 Ruffey-le-Château
03 81 58 16 38

Anvalia

14, rue Gustave Eiffel - ZA de la Loge
37190 Azay-Le-Rideau
02 47 45 82 82

Archi Made Folies

ZA des acacias, rue des Saules
44260 Savenay
02 40 87 55 18

Arrosage Et Paysage

126, route d'Aprémont
06670 Colomars
04 93 73 19 41

Artopia

4-6, rue des Tonneliers
51350 Cormontreuil
03 26 50 12 12

Ateliers David

1, rue de la Lande BP95238
44352 Guérande
02 40 24 90 34

Balland

813, avenue Léon Blum
Ambérieu-en-Bugey 01500
04 74 46 15 171

BBC Paysage

11, rue Racine
11100 Narbonne
06 08 11 36 35

Bourdin Paysage

29, rue des Frères Lumière
45430 Checy
02 38 55 67 24

BRL Espaces Naturels

Immeuble fidal ZAC aéropotuaire
Méditerranée - C2 70025
34137 Mauguio
04 67 13 84 00

Chazal

28, rue Lamartine
69800 Saint-Priest
04 37 25 36 00

**CHEVAL Paysages - Agence Drôme
Ardèche**

300, Bayanne
26300 Alixan
04 75 02 75 84

Clarac et Compagine

Ancien Chemin Royal
09100 Pamiers
05 61 60 94 00

Id Verde - Agence Vigneux de Bretagne

2, rue Henri Farman - ZA des 4 Nations
44360 Vigneux-de-Bretagne
02 40 38 07 13

Design Parcs

2, route de la Forêt
95350 Piscop
01 34 04 07 77

Duc et Préneuf

Z.A.C de Beauregard, 430, rue du Fortin
21600 Longvic
03 80 54 35 00

EARL Pépinières des Cavaliers

67, avenue Maurice Plongeron
51100 Reims
06 25 05 42 89

EDIVERT

18, rue des Blancs Fossés
51370 Ormes
03 26 03 90 53

EJM

6 bis, rue Courtois
59000 Lille
03 20 53 20 83

Espace Deco

9, chemin de la Chapelle zone artisanale
Saint-Antoine
95300 Ennery
01 30 30 53 58

Esprit Jardin

Ferme de Moyencourt
78910 Orgerus
01 34 87 28 86

Euro-Vert

12, rue du 11 Novembre 1918
94460 Valenton
06 08 62 02 35

FCE France Clôture Environnement

Lieu dit Le Mont
2527 Levier
03 81 49 53 32

Foreco

56, rue Vauchèvre
77115 Blandy
01 64 81 23 46

France Environnement Avelin

ZA Les Marlières
59710 Avelin
03 28 16 04 04

**France Environnement
Gretz-Armainvilliers**

Route de Presles
77220 Gretz-Armainvilliers
06 37 83 05 37

Gautier SARL

Rue de l'Érable
78410 Bouafle
01 30 90 02 79

Général Environnement Réalisation

2767, route de Pourrières
13530 Trets
04 42 61 36 99

GreenStyle

19, chemin de la Lône
69310 Pierre-Bénite
04 72 66 30 00

Groupe LOISELEUR - Filiale Hauts de France / Grand Paris

44, rue Aristide Briand BP80003
60872 Villers-Saint-Paul - Rieux
03 44 71 08 01

Groupe Loiseleur Grand Paris Sud

5, rue Auguste Dupin
94520 Mandres-les-Roses
01 45 10 08 20

Id Verde - Agence Anjou

11, rue du Pâtis
49124 St Barthélemy d'Anjou
02 41 05 69 58

Id Verde - Agence Champlan

16 bis, rue de Paris
91160 Champlan
01 69 74 11 70

Id Verde - Agence Le Mans

15, rue Pierre Martin - ZI Sud
72000 Le Mans
06 08 21 88 63

Id Verde - Agence Le Rheu

8, avenue du Chêne Vert
35650 Le Rheu
02 99 78 87 08

Id Verde - Agence Lons

16 bis, avenue Normandie-Niemen
64140 Lons
07 85 65 21 64

Id Verde - Agence Mouchin

276, route de Saint-Amand
59310 Mouchin
03 20 41 51 30

Id Verde - Agence Niort

Secteur de Niort Clos du Grand Chemin
ZI de Prin-Deyrancon
06 16 01 45 96

Id Verde - Agence Saint-Apollinaire

9010, route de Gray
21850 Saint-Apollinaire
06 71 39 73 78

Id Verde - Agence Trévoux

506, allée de Fétan
01600 Trévoux
04 78 97 07 93

Id Verde - Ploeren

29, rue du Guernehue
56880 Ploeren
02 97 40 01 01

Id Verde - Saint Apollinaire

9010, route de Gray
21850 Saint-Apollinaire
06 79 81 87 43

Id Verde Agence Montpellier

6, rue du Terral, ZI de l'Embosque
34 770 Gigean
04 67 46 08 60

Jardins de Crussol

500, rue Claude Chappe
07503 Guilerand Grange
04 75 44 01 18

JCEV

Rue du bois cordieu
27110 Vitot
06 08 33 63 97

Jourdanière Nature

33, La Jourdanière - BP84123
35341 Liffre
02 99 68 34 37

L'ami des jardins

137, avenue François Mitterrand
64300 Orthez
05 59 67 91 40

Lachaux Paysage

Rue des Etangs
77410 Villevaude
01 60 27 66 66

Lafitte Environnement

9, rue Eugène Buhan
33170 Gardignan
05 56 21 76 08

Landan SARL

365, chemin d'Errota Zahar
64500 St-Jean de Luz
07 69 06 76 35

Les Jardins de Céline

535, chemin de la garrigue
84870 Loriol du Comtat
06 60 12 64 19

Les Jardins de Gally

Chemin du vivier
78860 Saint Nom la Breteche
06 60 34 48 11

Marcel Villette

62, avenue du vieux chemin de Saint Denis
92230 Gennevilliers
07 86 58 97 11

Martel Paysage

Route de Neuilly
52000 Chaymont
03 25 03 00 50

Mouvements et paysages

Traverse de la Croix des Îles, Saint-Clair
83980 Le Lavandou
04 94 71 73 43

N2B

2, rue de la pature
78420 Carrières-sur-Seine
01 78 94 52 00

Parcs & Sports

7, rue Jean Mermoz – BP 70
69684 Chassieu
04 72 14 59 59

Paysages et Jardins de Provence

1146, chemin Saint Bernard
06220 Vallauris
06 48 69 67 14

Paysages Méditerranéens

490, chemin de la Tulle
13400 Aubagne
04 42 36 98 00

Pépinière Imbert

2, chemin de Batailly RD 306
69380 Les Chères
04 74 09 99 99

Pépinière Sport Et Paysage

1, rue du Montgolfier - ZAE du Mas de Kle
34110 Frontignan
04 67 74 54 61

Pépinières Chauviré

Rue Lieu-dit Le Logis Notre Dame
49600 Montrevault-sur-Èvre
02 41 70 21 31

PH7 Paysages et Horizons

26 bis, Place de la Gare
27490 Clef-Vallée-d'Eure
02 27 34 39 39

Pierre Loobuyck

165, voie Sonia Delaunay
94500 Champigny sur Marne
06 71 01 84 23

Pigeon TP

71, rue François Arago
44150 Ancenis-Saint-Géréon
06 15 57 01 24

Pinson paysage

Voie des Coutures -Zac de la route des Lacs
27100 Val-de-Reuil
02 32 63 36 53

Poitou Paysage

7, rue de Laumont - ZI Naurais Bachaud
86530 Naintre
05 49 90 75 31

Pothier Elagage

190, avenue Franklin Roosevelt
69120 Vaulx-en-Velin
04 72 14 93 00

Prettre Espaces Verts

11, avenue de l'Arbre À la Quenée
78490 Méré
01 34 87 87 08

Quesnot Paysage

3, rue Hector Berlioz
95210 Saint-Gratien
01 34 11 19 75

S.E.V (Sud Espaces Verts)

9, rue de l'artisanat
11100 Narbonne
04 68 70 35 76

SARL Nature et Jardin

45, chemin du logis neuf
84460 Cheval Blanc
06 72 98 82 27

SAS CHATELAIN PARCS ET JARDINS

50, route de Roissy
95500 Le Thillay
01 39 88 50 88

SAS PEC

1314, chemin des Jonquiers - BP13
84210 Pernes les Fontaines
04 90 61 74 66

SCOP Espaces Verts

23, rue du Tramway
67114 Eschau
06 21 05 18 84

SEE Jean-Pierre Guichard

11, rue Chapelet
64200 Biarritz
05 59 23 65 13

Sénariz

1625, rue de la Boissière
78370 Plaisir
06 83 94 47 77

SERPE - Agence de Saint-Aunès

109, rue de la Balaurie
34130 Saint-Aunès
04 67 16 23 11

**SFEV - Société Francilienne
d'Espaces Verts**

35, rue de la Butte Cordière
91150 Étampes
06 17 24 85 13

Sobeca Anse

1325, avenue de Lossburg
69480 Anse
04 26 10 01 90

Terideal - Agrigex

3 Place Gustave Eiffel - Immeuble Florence
94528 Rungis
01 69 81 18 93

Terideal - Segex Energie

4, boulevard Arago
91320 Wissous
01 69 81 18 00

Terideal - Tarvel

90, rue André Citroën - CS60009
69747 Genas
04 78 79 39 39

Terideal - AGRIGEX

Rue de Davron - ZA Le petit Aulnay
78450 Chavenay
06 21 79 74 56

Terideal SEGEX

3, place Gustave Eiffel immeuble Florence
94150 Rungis
06 27 50 36 54

Topager

13, rue Georges Auric
75019 Paris
09 71 32 93 61

Treyve Paysages

Route de Vichy
03110 Saint-Didier-la-Fôret
04 70 32 30 66

Vallois Agence de l'Estuaire

Le Vashouis - BP 90074
76210 Mirville
02 35 31 70 58

Vallois Agence Val de Seine

ZA la Communière - BP 30314
27103 Val-de-Reuil
06 45 38 29 54

Vallois Vallois Agence Pays d'Auge

Chemin de Gassart
14130 Saint-Hymer
02 31 64 48 29

Viater

17, boulevard de l'Est
93340 Le Raincy
06 67 86 42 73

Watelet TP

73, rue des Pechers
78370 Plaisir
01 30 14 18 18

PÉPINIÉRISTES

FRANCE :**Arbor**

22, rue de Fresnes
59970 Vic
03 27 35 39 00

Attitude Végétal

875, chemin de la Cassinne
73000 Chambery
04 79 62 25 33

Cholat Pépinières

875, chemin de la Cassinne
73000 Chambery
04 79 62 25 33

Damien Vivier Pépinières

122, hameau Le Contant
RD 519 Proximité Marcilloles
38 260 Penol
09 61 67 64 76

EARL Almin

75, rue de haye
78130 Les Mureaux
01 34 74 07 41

EARL Schiltz

67, avenue Maurice Plongerou
51100 Reims
06 61 71 24 28

GAEC LES JARDINS DE CELINE

535 chemin de la Garrigue - Route
Carpentras-Orange
84870 Loriol-du-Comtat
06 60 12 64 19

ldgreen

5, allée du Tourny
33000 Bordeaux
06 64 64 92 34

Jardin Services Végétaux

Route de la Chapelle
50 540 Hambye
02 33 91 09 80

Javoy Plantes

1035, rue du parc floral
45590 Saint-Cyr-en-Val
02 38 76 21 78

Kerisnel

29250 Saint-Pol-de-Léon
06 09 72 72 21

La Ferme Horticole Théart

Les Quarante arpents
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
06 61 32 88 68

Les Arbres Eric Dumont

42, avenue des Martyres du 24 août 1944
10800 Buchères
03 25 41 84 87

Les jardins d'écoute s'il pleut

50, rue de la Braud
85200 Saint-Michel-le-Cloucq
06 49 77 60 71

Marcanterra

48, chemin des Garennes
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont
03 22 25 02 71

Moreau

671, route des Frenes
69400 Arnas
06 07 04 12 59

Mouvements et paysages

Chemin val des rêves d'or - Traverse
de la Croix des Îles Saint-Clair
83980 Le Lavandou
04 94 71 73 43

Nungesser Semences

Rue Georges Besse - ZI Ouest
67150 Erstein
03 88 22 10 74

Pépinière de Beauregard

79700 Saint-Aubin-de-Baubigné
05 49 81 45 64

Pépinière Ernest Turc

Rue de la Croix de Bois
49800 Loire-Authion
02 41 66 01 01

Pépinière Filippi

RD 613
34140 Loupian
04 67 43 88 69

Pépinière Forest

La Garanconnière
49700 Louresse-Rochemenier
02 41 49 35 37

Pépi ni è re Gardoise

Garat de Paille Est, chemin des Canaux
30230 Bouillargues
04 66 20 62 31

Pépi ni è re L'Autre Jardin

22, rue de Wambrechies
Verlinghem 59237
06 84 05 60 08

Pépi ni è re Lepage

Chemin du Portu
49130 Les Ponts-de-Cé
02 41 44 93 51

Pépi ni è re Rouy

Mas de Beaumelle - Route d'Avignon
13103 Pépi ni è re à Saint-Étienne-du-Grès
04 69 00 13 60

Pépi ni è re Sainte Marguerite

146, avenue Jean Aubert
06130 Grasse
04 93 70 63 86

Pépi ni è re Tortefontaine

Ferme de l'Abbaye de Dommartin
2, hameau du Molinel
62140 Tortefontaine
03 21 81 71 05

Pépi ni è res BRL

400, chemin des Arnaves
30600 Vestric et Candiac
04 66 71 74 57

Pépi ni è res Charentaises

4, impasse de Beauregard
16310 Montemboeuf
05 45 65 02 61

Pépi ni è res Chatelain

50, route de Roissy
95500 Le Thillay
01 39 88 50 88

Pépi ni è res Chauviré

401, Le Logis Notre-Dame Le Fief-Sauvin
49600 Montrevault-sur-Èvre
02 41 70 21 31

Pépi ni è res Chombart

4, rue des Osiers
80400 Hombleux
03 23 36 38 50

Pépi ni è res Daniel Soupe

181, route des Lazares
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
04 74 55 00 98

Pépi ni è res de l'Ermitage

275, impasse Cammelon
40230 Saint-Jean-de-Marsacq

Pépi ni è res de Montimas

Route de Bessan, Montimas
34500 Béziers
04 67 35 08 10

Pépi ni è res de Tortefontaine

2, hameau du Molinel
62140 Tortefontaine
03 21 81 71 05

Pépi ni è res De Vilde

D14 Vilde
45640 Sandillo
02 38 41 05 06

Pépi ni è res Dima EARL

Route de Brognon
21310 Beire-le-Châtel
03 80 23 27 49

Pépi ni è res Dominique Couvreur

42, rue du Quesne
7911 Oeudeghien Belgique
00 32 476 710 714

Pépi ni è res du Plateau de Versailles

Les Beurres RD307
78121 Crespières
01 30 57 60 82

Pépi ni è res du Val d'Erdre

Les Places
44850 Saint-Mars-du-Désert
02 40 77 48 63

Pépi ni è res Guillot Bourne II

190, route des Pépi ni è res
38270 Jarcieu
04 74 84 85 18

Pépi ni è res Imbert

1, chemin de Batailly
69380 Les Chères
04 74 09 99 99

Pépi ni è res Jacquet

Route de la Plaine
07130 Saint-Péray
+ 33 04 75 81 80 70

Pépi ni è res Jean Gissingier

122, rue du 4^{ème} Spahis Marocains
68250 Rouffach
03 89 49 62 18

Pépi ni è res Lafitte

130, MINDEGIETAKO BIDEA
64240 Mendionde
05 59 29 19 49

Pépi ni è res Lepage

Chemin du Portu,
49130 Les Ponts-de-Cé
02 41 44 93 51

Pépi ni è res Levavasseur Ussy

Rue Le Bourg
14420 Ussy
02 31 90 82 12

Pépi ni è res Loiseau EARL

41, route de Rude Quenouille
41220 Thoury
02 54 87 51 43

Pépi ni è res Pitaud

Quartier Les Blaches
26380 Peyrins
+ 33 04 75 02 76 20

Pépi ni è res Ruiz

1, chemin de la Poste
34130 Saint-Aunès
+ 33 04 67 29 48 80

Pépinières Thuilleaux

6, route de rambouillet
78460 Choisel
01 30 52 36 16

Plandanjou SA

10, esplanade Jean Sauvage
Centre Floriloire
49130 Les Ponts-de-Cé
02 41 79 44 80

Rey

2050, route des chères
69480 Morancé
04 78 47 35 28

Roseraie les Chemins de la Rose

Parc de Courcilpleu
49700 Doué-La-Fontaine
02 41 59 95 95

SARL Pépinierès Du Buyet

974, route le Buyet
42330 Saint-Médard-en-Forez
04 77 94 04 47

Semence Nature

3, route de Gras
44350 Guérande
07 71 55 80 77

Urbasense

25, rue de Maréchal Foch
78000 Versailles
01 78 14 07 00

EUROPE :**Baum & Bonheur | Die Lappen**

Baumschule GmbH
Herrenpfad 14
41334 Nettetal - Germany
+ 49 2157 818 - 0

Bruns-Pflanzen-Export GmbH & Co. KG

Johann-Bruns Allee 1
Bad Zwischenahn 26160 - Allemagne
+ 49 4403 601 - 0

If Plant

Passatge d'Adolf Comeron, 18
08302 Mataró, Barcelona -Espanne
+ 34 621 208 856

Margheriti Piante

Monte San Paolo, 50
Chiusi (SIENA) - Italie 53043
39 0578 227686

Margheriti Piante

Località Torri Chiusine
Chiusi) - Italie 53043
+ 39 0578 227686

Margheriti Piante di Margheriti Enzo e**David s.s. Soc. Agr**

Margheriti Vivai Località Torri Chiusine
LOC. TORRI CHIUSINE 53043 CHIUSI (SI)
+ 39 0578 227686

Pépinière Udenhout

Postbus 31, 5070 AA Udenhout (NL)
Schoorstraat 23
Udenhout - Pays-Bas
06 13 02 29 10

Pépinières Ebben

Beerseweg 45
Cuijk NL 5431 LB - Pays-Bas
+ 31 (0)6 30 47 34 46

Pépinières Jo Desmedt

Krommestraat, 30b
8870 Izegem
+ 32 474 978 156

Pépinières Willems bv

Verlijdonckstraat
9080 Lochristi
+ 32 476 710 714

Van den Berk Pépinières

Navigatieadres Bestseweg
VH Sint-Oedenrode - Pays-Bas 4 5492
+ 31 (0) 413 - 480 480

Vanucci Piante

Via Moreno Vannucci
110 51039 Quarrata, Pistoia
+ 39 0573 79701

Verver Export

Hasselaarsweg 30
1704 Heerhugowaard
+ 31 72 505 14 81

VIVERS CAREX

Centra Borgonya Orriols GI513 - Espagne
17820 Cornella Del Terri
00 34 972 59 50 10

Tous droits de reproduction des textes et illustrations réservés.
Les Victoires du Paysage® sont une marque déposée.

Crédits photos :

Grand Prix du Jury

- Vue aérienne : © Iwan Baan • photo p.17
- © Michiel de Cleene • photos p.16
- © LUMA Arles - Adrian Deweerdt • photos p.14-15

Mentions Spéciales

- Zone d'activité : Chêne Morand :
© Photo Univers • photo p.110
- Patrimoine Transmission des savoirs : Saline Royale : © Vent du futur • photo p.112 (vue aérienne)
- Expérimentation Haussimont :
© Savart Paysage • photos p.108-109

Patrimoine

- Rouen Secteur Seine Cathédrale : PDM :
© V&P Pena Paysages • photo p.79
/ Photos : © Charles Delcourt • photos p.78-79

Prix Spéciaux

- Action cœur de ville : Berges de L'Aisnes en traversée urbaine : © ville de Soissons • photos p.104-105
- Petites Villes de demain : Place Centrale Abbatale Fruitier © Phytolab • photos p.106-107
- Page de droite © Savart Paysage • photos p.108

Espaces Publics Urbains

- 1.1 - Vic la Gardiole : © Olivier Fayolle /
© Atelier sites • photo p.21
- Dammartin en Serve : © MAP • photo p.23
- Cazouls-les-Béziers : © Kevin Dolmaire • photo p.25
- 1.2 - Jardins de Pré Gaudry : © Laurence Dannièr • photos p.26
- Découverte du Canal Cours Rambaud : © Antoine Seguin • photos p.30
- Aménagement de la place Sepmanville :
Vue aérienne : © Thierry-Bouffies • photo p.29
Grande photo : © HYL • photos p.28

- 1.3 - Cimetière Métropolitain de Montpellier :
© Claude Cruells / PDM : © Agence-Traverses • photos p.33
- Extension de cimetière de la commune en cimetière paysager : © Atelier du Trèfle • photos p.35
- Cimetière Paysager Bois Bailleul Grand Paris Sud - Communauté D'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Senart : ©Vincent Lamotte • photos p.37

Parcs ou Jardins

- 2.1 - Réaménagement des Promenades de Reims : PDM : © Osty et associés / Photos : © Martin Argyroglo • photos p.38-39
- Parc Diderot : © Pena Paysages • photos p.40-41
- Extension du Parc Victor Hugo - Le Mans : © CD72 • photos p.43

Nouveau Quartier eco-quartier ;

- 3.1 - Maison dans les bois & Jardins de Cleunay : © Charles Dard • photos p.51
- Roque Fraïsse : © Sedat Yagiz • photos p.52-53
- Parc du Grand Parc : © Pascal Pugnet
- 3.2 - Louvois, de la dalle stérile à la ville fertile : © Urbicus • photos p.55
- Parc Noulibos et les jardins du quartier Saragosse : © Id Verde (grande photo) et © Ville de Pau • photos p.59
- Requalification des espaces extérieurs des cours du musée urbain Tony Garnier - Square Salamandre : © Frédéric Achdou / @ ParisHabitat • photos p.63

Espace à dominante naturelle

- Valorisation du cirque de Navacelles : © B. Lebrun • photos p.65
- L'Isthme de la Tour Fondue : © Agence APS • photos p.67
- Aménagement et renaturation de la Pointe de Penvins : © Phytolab • photos p.69

Infrastructure

- Entrée de l'hyper centre-ville du Mans :
© L'Anton et Associés • photos p.71
- Requalification du boulevard Édouard Herriot :
© Agence AME • photos p.73
- Espace d'accueil au château du grand jardin à Joinville : © A. Smythe • photos p.75

Siège social ou lieu d'activité économique

- Oasis de l'Hôtel Martinez - Hyatt : © Pena Paysage & photo jury • photos p.83
- Requalification du siège social d'IMA : Grande photo Drone © Visu'Ailes - Petites photos © Turpaud Scape • photos p.85
- Le jardin partagé de Léon : © Bureau d'études de Gally • photos p.87

Logement et immobilier

- Les jardins du château Capitoul :
© Marianne Majerus • photos p.89
- Grand Parilly : © K Samborska • photos p.91
- Les Jardins de la COOP à Starsbourg :
photos © CloudyProd - plan de masse © act2paysage • photos p.93

Jardin de particulier

- Jardin de la Bergerie : ©Tomatoki • photos p.97
- Labyrinthe cauchois à la Turgère • photo drone © Xavier Vatinel / Photo au sol © Folius • photos p.99
- Jardin Méditerranéen Cabrières d'Avignon :
© Thierry Kain-Lacombe • photos p.101

Page Partenaires

Page 133 : © Laurence Dannièr

1ère de couverture : © Martin Argyroglo

2ème de couverture : © Cyril Garrabos

3ème de couverture : © Sedat Yagiz

4ème de couverture : © Marianne Majerus

VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

Organisation interprofessionnelle reconnue par l'État
pour la valorisation des produits et métiers de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

44 rue d'Alésia, TSA 41545, 75158 PARIS CEDEX 14

Tél. : +33 (0) 1 53 91 09 09

valhor@valhor.fr - www.valhor.fr

SIRET : 431 985 183 000 26 - TVA intra communautaire : FR 59 431 985 183





VALHOR
TOUTES LES FORCES DU VÉGÉTAL

www.lesvictoiresdupaysage.com


**Les Victoires
du Paysage 2024**
PAR **VALHOR**